N° 4284. — XIVme Année. 5c. Le Numéro 5c. Mardi 20 Novembre 1894

PRIX D'ABONNEMENT
Francs pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»—
Trois mois . . . . » 2»50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1894

Arrivées de	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 04	8 35	9 50	12 07	*1 12	2 18	4 02	6 13	8 04	11 32	
Morteau	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 04	11 32	
Besançon	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	—	11 32	
Brenet. au Locle	—	7 50	9 19	11 35	—	1 50	3 30	5 32	7 36	10 47	
Les Ponts	—	8 30	—	—	1 40	—	—	5 50	9 55		
Neuchâtel	—	9 43	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07		
Genève	—	—	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07		
Bienne	9 05	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12		
Berne	9 05	11 45	12 45	—	—	5 40	—	7 10	10 12		
Bâle	—	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12		
Saignelégier	—	8 —	—	—	1 30		7 —	—	*8 30		

Dimanches et Fêtes

Du 1er Octobre 1894

Départs pour	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	7 40	8 45	9 50	12 07	—	2 18	4 18	6 13	8 15	10 17	
Morteau	7 40	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 45	—	
Besançon	7 40	—	9 50	—	—	—	—	6 13	—	—	
Brenet. du Locle	8 20	—	10 20	12 32	—	2 48	4 48	6 48	8 50	11 05	
Les Ponts	—	10 —	—	—	2 25	—	—	7 15	10 20		
Neuchâtel	6 14	9 58	—	12 17	1 17	2 26	—	6 22	8 12		
Genève	6 14	9 58	—	12 17	—	2 26	—	6 22	8 12		
Bienne	6 10	9 05	10 35	12 50	—	3 10	4 20	—	7 18		
Berne	6 10	9 05	10 35	—	—	3 10	4 20	—	7 18		
Bâle	6 10	9 05	—	12 50	—	—	4 20	—	—		
Saignelégier	—	8 40	—	—	2 30	—	—	8 17	10*15		

Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

On peut s'abonner à **L'IMPARTIAL** dès maintenant

Pour 1 Fr. 30

jusqu'à fin décembre 1894, franco dans toute la Suisse.

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de l'Impartial, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la **Lecture des Familles !**

Patira

par

RAOUL DE NAVERY

et de la suite

Le Trésor de l'Abbaye

— LUNDI 19 NOVEMBRE 1894 —

La Chaux-de-Fonds

Evangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 19, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 19, à 8 h. précises du soir, au local.

Intimité (Section de gymnastique). — Exercices, lundi 19, à 8 ½ h. du soir, au Collège de la Promenade.

Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Montag den 19., Abends 8 ½ Uhr, im Lokal.

Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h. du soir, au Café de la Blague.

Brasserie Krummenacher. — Grand concert tous les soirs, dès 8 heures.

Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Concert ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

Conférence publique. — Mardi 20, à 8 ½ h. du soir, à l'Amphithéâtre : « Rodolphe Tœpfer », par M. A. Vuilie, pasteur.

Temple Français. — Grand concert, mardi 20, à 8 ¼ h. du soir. — Voir aux annonces.

Orphéon. — Répétition générale, mardi 20, à 8 ¼ h. du soir, au Café Mack.

Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi 20, à 8 ½ h. du soir, au Casino.

Helvetia. — Répétition partielle, mardi 20, à 9 h. du soir, au local.

Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion, mardi 20, à 8 h. du soir, au Collège de l'Abeille, et à la cure.

Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 20, au local.

Frohsinn. — Gesangstunde, Dienstag den 20., um 9 Uhr, im Lokal.

Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 20, à 8 h, du soir, au local, Chapelle 5.

Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 20, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club des Gob'Quilles. — Réunion, mardi 20, à 8 ½ h. du soir, au Quillier,

Union Chorale. — Répétition générale, mardi 20, à 8 ½ h. du soir, au local.

La Coterie (section chorale), — Répétition, mardi 20, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société théâtrale L'Aurore. — Répétition, ce soir, à 8 ½ h. précises, au local.

Un peu de politique conjecturale

Pendant que le czar Alexandre III s'acheminait lentement vers sa dernière demeure, accompagné de son fils, de ses frères, des membres de sa famille et de son entourage intime, au milieu des manifestations à la fois passionnées et pleines de grandeur d'un deuil national, le moment ne semblait pas encore venu, écrivait le *Temps* de samedi, de discuter à fond les probabilités du nouveau règne et les chances d'un changement de politique.

L'heure était mal choisie : les souverains sont hommes et ils ont droit au répit que l'usage accorde à toutes les grandes douleurs. De plus, les éléments d'appréciation sont singulièrement maigres, et il faut toute la précipitation de certains esprits enclins à la pratique de l'art divinatoire pour se livrer d'ores et déjà à des prophéties sur l'empereur Nicolas II et les principes de son gouvernement. En somme, en dehors du manifeste impérial, des réponses du jeune czar aux télégrammes de sympathie de ses sujets et de l'étranger, on ne possède absolument rien d'authentique sur l'état d'esprit et sur les dispositions de ce prince.

Il n'est qu'un point sur lequel il s'est empressé de faire la lumière avec un tact qui tient à la fois à son respect filial pour l'héritage de son père et à son grand sens des intérêts supérieurs et permanents de son empire et de l'Europe. Nicolas II n'a pas voulu qu'il planât un doute sur sa cordiale acceptation de cette entente avec la France dont l'établissement et la consolidation n'ont pas été le moindre honneur du règne d'Alexandre III. En accueillant avec sensibilité les messages de sympathie partis de tous les points de la France, émanés de toutes les classes et de tous les groupes, en associant expressément à son deuil le peuple français, en ne laissant sans réponse aucune manifestation, si humble qu'en fût l'origine, si peu conforme à l'étiquette qu'en fussent les termes, le nouveau czar a voulu, une fois pour toutes, affirmer que la mort n'avait pu porter atteinte à l'œuvre de son père et qu'il n'y avait rien de changé dans les rapports de la Russie et de la France, rien de nouveau qu'une de ces douleurs communes qui scellent l'accord de deux peuples.

Certes, il n'était indifférent pour personne en Europe d'apprendre officiellement et authentiquement que le nouveau règne prenait pour point de départ de ses relations internationales ce qui fut en quelque sorte le terme de l'activité diplomatique du règne précédent. Là toutefois s'arrêtent pour le moment les informations dignes de foi. Ce qui n'empêche pas les amateurs de conjectures de se lancer à perte de vue dans la prédiction de l'avenir.

A Vienne, en particulier, on se montre convaincu que le czar Nicolas est décidé à apporter une profonde modification dans le haut personnel gouvernemental. Le prince Lobanof, jusqu'ici ambassadeur auprès de Sa Majesté apostolique l'empereur François-Joseph, serait destiné à remplir les hautes fonctions de chancelier, laissées vacantes depuis la mort du prince Gortschakof.

On sait que le chancelier en Russie, comme en Autriche, est le chef suprême de la diplomatie. Cette grande charge investit celui qui en est honoré d'une autorité bien autre que celle d'un simple ministre des affaires étrangères. Nesselrode et Gortschakof furent, en cette qualité, les vrais dictateurs de la politique extérieure de l'empire. Il faut, pour recevoir ce titre, joindre les avantages d'une haute naissance et d'une grande position sociale aux mérites d'un homme d'Etat distingué.

C'est ce qui a empêché M. de Giers d'atteindre ce grade, le plus élevé de la hiérachie russe. Les origines modestes de ce ministre l'auraient toujours confiné dans le rôle de simple fonctionnaire, quand bien même sa santé et les qualités mêmes de son esprit, plus fait pour être l'instrument docile et souple d'une volonté souveraine que pour assumer les responsabilités écrasantes de la direction suprême, ne l'auraient pas mis hors concours pour la succession du prince Gortschakof.

Aussi bien M. de Giers n'a-t-il exercé qu'une influence restreinte et secondaire sous Alexandre III. Le prince Lobanof serait, dit-on, d'un autre acabit, d'une autre envergure. Grand seigneur avant d'être diplomate, il a remplit avec une haute distinction des missions difficiles à Constantinople et à Vienne. Il passe pour le partisan résolu et intelligent de la paix. Alexandre III, qui n'était pas homme à prendre conseil à droite et à gauche, faisait si grand cas de sa raison politique qu'il le consultait souvent et suivit presque toujours ses avis.

On devine aisément ce que serait l'importance de l'avènement d'un tel homme à la chancellerie, surtout sous un prince jeune, forcément encore inexpérimenté et, par conséquent, obligé de donner beaucoup de champ à ses ministres. Un prochain avenir nous apprendra si c'est vraiment le prince Lobanof qu'attendent ces hautes destinées.

Pendant ce temps, une portion de la presse anglaise discute avec une naïveté que l'on ne peut se défendre de trouver fort divertissante les conséquences d'une entente éventuelle entre le Royaume-Uni et la Russie. Tout cet édifice repose sur une base assez frêle.

L'autre jour, lord Rosebery, en humeur pacifique et dans un de ses accès périodiques de bienveillance universelle — qui font régulièrement place la fois suivante à un accès de chauvinisme agressif — a parlé de l'accord intervenu en Asie centrale au sujet des frontières respectives des deux grands empires et de leurs dépendances et a ajouté l'expression de l'espoir que cette harmonie bienfaisante ne serait pas limitée à ces régions lointaines, mais qu'elle s'étendrait à toutes les relations des deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James.

De cette formule un peu vague, quelques organes ont conclu que l'entente était faite. Il leur a paru que c'était un cas de : *Veni, vidi, vici*, et que la Russie ne saurait résister même un instant aux avances et aux yeux doux de l'Angleterre. Même ils ont poussé la bonté jusqu'à se préoccuper de l'effet pénible que ce rapprochement aurait sur la France.

Avec une ironie légère ils ont peint le désappointement des Français, dépossédés de leur allié, supplantés dans l'amitié du czar. Ils ont raillé la présomption française, qui s'imagine qu'un accord avec le gouvernement de la République peut survivre une minute à la moindre politesse, à la moindre prévenance du gouvernement de Sa Majesté britannique.

Aujourd'hui ils vont plus loin. Ils voient, non seulement le dualisme franco-russe, mais la triple alliance elle-même succomber du premier coup à la politique de lord Rosebery. Ils plaignent sincèrement l'Allemagne de l'isolement où va la réduire ce coup de maître du cabinet de Saint-James. Pour un peu ils entonneraient le *Te Deum laudamus* de lord Beaconsfield au retour du congrès de Berlin. Tout cela n'est pas bien méchant et tout cela contribue à la gaieté des nations et est on ne peut plus plaisant.

Le Code civil fédéral

On écrit de Berne à la *Gazette de Lausanne :*

On vient d'atteler au char de l'unification du droit civil un cheval de renfort dont je crains les écarts. C'est la réforme sociale.

Dans un discours académique dont les *Basler Nachrichten* nous apportent la conclusion, M. Salis, professeur de droit et recteur de l'Université de Bâle, a soutenu la thèse que la codification du droit privé devait être mise au service « des grandes réformes sociales auxquelles l'Etat moderne, s'il est prudent, doit vouer toute sa sollicitude. » Dérivée du droit romain, notre législation moderne est trop individualiste au goût de M. Salis, et trop amie du capital.

Le professeur bâlois lui reproche encore de favoriser l'écrasement des faibles. Il n'est d'ailleurs pas seul à formuler ces griefs. Le *Vorwærts* nous apprend qu'un langage analogue a été tenu à Bâle, dans une assemblée spécifiquement socialiste, par M. Huber, rédacteur du *Landbote* de Winterthour. Celui-ci a exposé clairement, relate le *Vorwærts*, que le droit actuel favorise les riches sous beaucoup de rapports et maltraite les faibles, de telle sorte que de nombreuses modifications pourraient et devraient être apportées à la législation, tant pénale que civile, dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Ces réformes, M. Huber ne nous les fait pas connaître. En revanche, M. Salis a indiqué les points sur lesquels elles devraient porter. En premier lieu, il s'agit de restreindre la liberté des contrats dans l'intérêt de la protection des faibles. Les contrats de louage, de service, de bail et de location méritent surtout l'attention des réformateurs.

M. Salis veut aussi aggraver la responsabilité de l'employeur et alléger les charges du débiteur. Il ne se dissimule pas qu'à force de protéger le débiteur, il lui enlève son crédit, mais il déclare n'en éprouver aucun regret.

Quant au droit de propriété, M. Salis lui dit son fait. Il entend que le futur code fédéral sanctionne catégoriquement et ouvertement les nombreuses restrictions auxquelles il convient de soumettre la propriété, ainsi que les obligations très étendues qui lui incombent. M. Salis ne privera cependant pas le propriétaire de sa protection : il le voit accablé de charges plus onéreuses que les anciens droits perpétuels, et il lui promet de lui venir en aide en restreignant sa faculté de s'endetter.

Sur le terrain du droit de famille, M. Salis préconise l'abolition de la tutelle maritale et le droit de la femme de disposer de son gain personnel. Il est d'ailleurs adversaire du régime de la séparation de biens.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le droit successoral fournit à M. Salis la matière de réformes incisives. Le droit d'héritage doit être limité aux proches parents du défunt. Plus d'héritiers joyeux (*lachende Erben*) ! Le droit de tester subira aussi d'étroites restrictions. Il pourra être exercé pour corriger dans une certaine mesure la dévolution successorale prévue par la loi, mais il ne sera plus permis d'instituer héritier une personne n'appartenant pas à la parenté immédiate. Si cependant la loi reconnaît encore ce droit, elle doit en entourer l'exercice de conditions spéciales, que nous sommes réduits à deviner, l'orateur ne les ayant pas formulées.

J'imagine que ce silence cache un certain embarras, et je me demande ce que fera le législateur en présence d'une difficulté qui déconcerte un juriste aussi fort que M. Salis.

Comment limiter le choix du testateur ? Etablira-t-on des catégories de personnes en dehors desquelles il ne sera pas permis de prendre un héritier ? Pour être habile à hériter, faudra-t-il être ouvrier ou domestique ? Un célibataire qui a recueilli un enfant abandonné, dont il veut faire son héritier, devra-t-il priver son héritier présomptif de l'éducation qui le rendra propre à jouir dignement de son patrimoine ?

Si M. Salis restreint la faculté de tester au profit des particuliers, il la proclame entière dès que le choix du testateur tombe sur l'Etat ou sur une œuvre d'utilité publique. Cette consolation donnée au testateur ne manque pas d'ironie.

Il n'y a pas à se méprendre sur l'esprit des principales revendications du programme qui vient d'être analysé. Le socialisme de la chaire, comme celui des clubs, a toujours témoigné à la liberté et à l'individu une défiance égale à la confiance qu'il met dans la contrainte et dans l'Etat. Mais si ce socialisme élégant et savant a pu pénétrer dans les universités, il ne conquerra pas si vite la législation suisse. Qu'il quitte donc cette illusion et n'entrave pas l'unification du droit. Celle-ci répond à des besoins qui se sont fait sentir longtemps avant l'avènement de la mode des grandes réformes sociales.

Nouvelles étrangères

France. — Samedi, à la Chambre, M. de Douville-Maillefeu questionne sur la nécessité de convertir le 3 % en 2 ½ sans augmentation du capital. M Poincaré, ministre des finances, répond qu'une semblable conversion serait difficile au pair avec le cours actuel.

M. Castelin interpelle sur le surmenage des employés de chemins de fer. Il rappelle la catastrophe d'Apilly. M. Barthou répond ; il dit qu'il s'efforcera, afin de rendre les accidents de chemins de fer moins fréquents, de faire adopter un système automatique pour les signaux et l'aiguillage à frein. Il déclare que le surmenage des employés n'existe pas. Les circulaires ministérielles sont appliquées, les compagnies tâchent d'améliorer le matériel. L'accident d'Apilly est dû à une erreur du chef de gare.

La Chambre adopte, par 416 voix contre 61, un ordre du jour approuvant les déclarations de M. Barthou.

La Chambre décide de ne pas siéger lundi à cause des obsèques du czar.

— Le *Temps* annonce que l'instruction de l'affaire du capitaine Dreyfus est close. Dreyfus a fait des aveux complets.

Allemagne. — A propos des récents changements dans le ministère prussien, on fait observer qu'en quatre ans il y a eu à Berlin une consommation de *douze* ministres.

Les Prussiens pur sang voient avec regret la composition du ministère prussien ; on y compte en effet : quatre Hanovriens (MM. Miquel, Bosse, de Hammerstein et Schœnstedt), un Bavarois (le prince de Hohenlohe), un Badois (le baron de Marshall), un Mecklembourgeois (le général Bronsart de Schellendorf), un Hessois (M. de Berlepsch) et seulement trois Prussiens des anciennes provinces héréditaires (MM. de Kœller, Thielen et de Bœtticher). De plus, la province (l'ancien royaume) de Hanovre paraît devoir être la pépinière des ministres de Prusse. M. de Bœtticher y a débuté comme *Landdrost* (sous-préfet, l'équivalent du *Landrath* prussien), M. Thiélen y a été président de direction de chemin de fer, M. Miquel, bourgmestre d'Osnabrück, M. de Hammerstein, *directeur du pays* (c'est-à-dire président de la commission permanente de la Diète provinciale), Schœnstedt, président du tribunal supérieur de la province à Celle, M. Bosse, chef de cercle, président du consistoire, enfin le général Bronsart, commandant de corps d'armée. Cette faveur extraordinaire blesse le particularisme vieux-prussien.

Saint-Siège. — Les journaux italiens racontent que le pape, recevant en audience privée M. Iswolki, ministre de Russie auprès du Vatican, lui a déclaré qu'il espérait beaucoup de l'empereur Nicolas pour le maintien des bonnes relations entre la Russie et le Saint-Siège et que le gouvernement russe donnerait son appui à l'œuvre entreprise par le souverain pontife pour l'union des églises orientales.

Le pape aurait ajouté qu'il enverra aux souverains une copie de la lettre encyclique adressée aux Orientaux en y joignant une lettre pour chaque chef d'Etat.

En congédiant M. Iswolki, le pape l'aurait assuré que le sultan acceptait volontiers les conclusions des conférences. Le gouvernement ottoman a donné au patriarche Azarian la faculté de venir à Rome conférer avec le pape.

Etats-Unis. — Une pétition revêtue de nombreuses signatures sera présentée à M. Flower, gouverneur de l'Etat de New-York, pour protester contre l'expérience proposée par le docteur Gibbons sur le corps du condamné Wilson, qui doit être exécuté par l'électrocution dans la prison d'Auburn.

M. Flower a promis à l'avocat de Wilson que le supplicié serait gracié si le docteur Gibbons parvenait à le rappeler à la vie, comme il prétend, aussitôt après l'exécution.

L'expérience proposée par le docteur Gibbons a été déjà faite jeudi d'après la méthode du docteur d'Arsonval, de Paris, sur le corps d'un individu de Pittfield (Massachusetts), qui avait été frappé par un courant de 4,600 volts et qui était en état de mort apparente. Celui-ci a été complètement rappelé à la vie en moins d'une demi-heure.

Chronique suisse

Tribunal fedéral. — Un millier de propriétaires de maisons du canton de Glaris ont recouru au Tribunal fédéral contre la disposition de la loi du 6 mai 1894, sur l'assurance, qui prévoit que la moitié du produit de l'assurance immobilière sera versé à l'assurance mobilière aussi longtemps que : 1° La prime de l'assurance immobilière n'excède pas 50 p. mille ; 2° Le fonds de réserve ne s'elève pas à 2,000,000 ; 3° Le fonds de réserve de l'assurance mobilière n'excède pas 500,000 fr. Les recourants demandaient que les bénéfices de la caisse d'assurance immobilière leur restassent ; ils basaient leur recours sur une prétendue lésion du droit de propriété, ainsi que de l'égalité devant la loi.

Le recours a été reconnu comme non fondé.

Banque d'Etat. — M. Cramer-Frey entre en lice contre le projet d'une banque d'Etat pure et simple. Il voudrait un moyen terme entre la banque d'Etat et la banque privée et il prédit un échec monstre du projet de la majorité du Conseil fédéral s'il n'est pas amendé par les Chambres.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Qui délivrera les Bernois de l'initiative ? demande la *Berna*.

Après nombre de votations sur la question des ponts, les électeurs communaux avaient enfin laissé le Conseil communal libre de choisir entre les divers projets de pont. Deux projets attiraient surtout l'attention, l'un de M. Probst, architecte radical, employant un peu plus de fer, l'autre de M. Linden, architecte conservateur, préférant la pierre. Le Conseil communal, fatigué de tant d'articles de journaux, où il était impossible de voir qui des deux architectes avait raison, choisit le projet radical. Aussitôt, les conservateurs lancèrent une demande d'initiative afin que le conseil revienne sur sa décision.

La discussion sur cette demande est intervenue vendredi et a été digne du sénat de Byzance.

Naturellement, les radicaux étaient d'un côté, tous, soit la majorité ; les conservateurs, minorité, de l'autre côté ; les socialistes comme juges de camp. Il s'ensuit que le peuple décidera le 16 décembre s'il veut revenir sur l'autorisation qu'il a donnée au Conseil. Et si la réponse est affirmative, il décidera encore plus tard entre le pont radical et le pont conservateur, fer ou pierre.

Qu'on sache bien, d'ailleurs, que le pont projeté ne répond pas aux besoins de ceux qui l'ont demandé, car il reliera la ville avec un plateau froid et désert, laissant à l'écart le grand quartier de la Lorraine.

ZURICH. — Il y a à Lindau, dans le district de Pfäffikon, un aubergiste qui possède des pièces de lard, jouissant, dans la contrée, d'une renommée bien justifiée. Un individu qui, paraît-il, n'a aucune sorte de dédain, au contraire, pour la viande de porc, s'était avisé d'aller dérober, la nuit, dans le fumoir, quelques morceaux de cette chair succulente — surtout cuite avec de la choucroûte.

Cela, on le comprend, n'est-ce pas, ne faisait nullement l'affaire de l'aubergiste, aussi ne pouvant monter une faction perpétuelle dans son fumoir, imagina-t-il un autre moyen pour sauvegarder sa marchandise. Il installa un fusil, chargé à poudre seulement, à l'entrée, et attacha solidement le chien de l'arme, au moyen d'une ficelle, à la poignée de la porte. Au moment où le voleur, bien doucement, se disposait à entrer, une détonation formidable retentit. Il en fut littéralement épaté, on le serait à moins. Mais, comprenant que s'il restait là, il était perdu, il prit ses jambes à son cou et disparut. Il faut croire qu'il ne sera pas pressé de revenir.

SCHWYTZ. — Les deux aînés des enfants Horat, les victimes de l'horrible attentat commis lundi dernier, près de Kussnacht, par le nommé Mühlebach, sont toujours en danger de mort. Leur état ne s'améliore aucunement. Quant au meurtrier, il continue à nier son crime et à protester de son innocence, malgré les témoignages écrasants des enfants.

GLARIS. — Le Conseil d'Etat du canton de Glaris vient de décider que, en cas de poursuite, la machine à coudre d'une couturière n'est pas saisissable. Voilà une mesure qui certainement sera bien accueillie des pauvres gens.

ARGOVIE. — Conséquence du Beutezug : Les deux partis libéral et radical, quoique ayant au fond le même programme, sont depuis longtemps en guerre, sans que les nombreuses tentatives pour les réunir aient jamais pu aboutir, par le fait de quelques personnages qui tiennent mordicus à leurs idées. Les deux partis ont combattu ensemble contre le Beutezug. Dès lors, quelques chefs de l'un et de l'autre ont vu le moment favorable pour tenter de nouveau la conciliation ; à cet effet, ils avaient convoqué pour hier une grande assemblée populaire à Aarau.

TESSIN. — Le Grand Conseil a adopté un décret élevant sensiblement les droits de succession. Cette augmentation rapportera à l'Etat environ 30,000 fr. par année.

— Lors du dernier rassemblement de troupes, un médecin tessinois avait été puni de vingt jours d'arrêts pour s'être servi indûment du cheval d'un capitaine-adjudant. A la suite des protestations du médecin, l'autorité militaire ouvrit une enquête, et l'on apprit ainsi que l'officier puni n'avait pas été mêlé du tout à l'affaire. C'est un jeune médecin-assistant qui s'était emparé du cheval de l'adjudant. Les vingt jours d'arrêts ont été naturellement levés.

VAUD. — *Loterie d'Yverdon.* — On écrit à la *Feuille d'Avis de Lausaune :*

L'autre soir arrivait à Lausanne un de nos bons voisins. Il avait acheté un billet de la loterie d'Yverdon et venait consulter les journaux pour voir s'il n'aurait pas gagné le gros lot. En lui vendant son billet, on lui avait dit: « Prenez ce numéro-là, vous aurez certainement la vache. »

Le bonhomme y comptait. Il entre doucement au café X et se fait donner la *Revue*. Il parcourt fiévreusement les longues colonnes de chiffres, sans trouver son numéro. Tout à coup, il tombe sur ces mots : « C'est M. Vautier, de Grandson, qui est l'heureux gagnant de la vache Baronne. » C'est l'effondrement de toutes ses espérances, et sa douleur fait réellement peine à voir. Les autres consommateurs cherchent à le consoler. Mais l'autre leur dit avec une rage contenue :

— Ci tsencro de gaillâ ! l'avâi bin fauta de me roba ma vatse.

Puis, avec un soupir :

— Et me, que y avâi tot preparâ po la bin gardâ.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Société cantonale de gymnastique.* — On nous écrit :

Agissant en vertu d'une décision prise par l'assemblée des délégués des sections cantonales de gymnastique, le Comité cantonal soussigné fait la communication suivante :

« Dans la séance de ce jour, les délégués de toutes les sections, sur un rapport du Comité cantonal relatant les faits à la charge de la Section l'*Abeille*, de la Chaux-de-Fonds, on exclu à l'unanimité cette société de l'Association cantonale.

Les délégués, déclarant être suffisamment renseignés sur les griefs et l'objet des réclamations de l'*Abeille*, ont approuvé l'attitude du Comité cantonal, et ont passé, aussi à l'unanimité, à l'ordre du jour de la question.

Les délégués de la Section l'*Abeille*, sentant leur cause perdue d'avance, ont du reste abandonné la discussion et se sont retirés avant le vote. »

Neuchâtel, le 18 novembre 1894.

Au nom du Comité cantonal :

Le secrétaire, Ph. Tripet. — Le président, J. Vautravers.

⁂ *Club Jurassien.* — Nous recevons la communication que voici : Chambrelien... cinq minutes d'arrêt ! Aujourd'hui, 18 novembre 1894, les clubistes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, sans écouter la formule traditionnelle et après avoir serré la main des amis de Fleurier, de Colombier et des Bayards, vont, au premier étage du buffet de la gare, mis gracieusement à notre disposition par M Roth, ouvrir, sous la présidence de M. P.-H. Benoit, instituteur au Locle, la 36me séance générale du Club Jurassien.

Le soleil de la Montagne fait place au brouillard du Bas, mais cela n'est pas pour refroidir le zèle des amis de la nature qui entonnent avec énergie un chant patriotique destiné à mettre de l'entrain dans l'Assemblée.

Trente-deux clubistes répondent à l'appel (cinq dames dont l'amour pour le Club ne saurait faiblir sont comprises dans le nombre) et la séance commence. — Nous ne relaterons pas en détail ce qui s'est dit et décidé. Bornons-nous à constater que les sections des Bayards, de Colombier, de la Chaux-de-Fonds et du Locle présentent des rapports mentionnant des travaux sérieux, appropriés aux conditions particulières de la vie de chacune d'entre elles.

Le procès-verbal de l'assemblée de juin à la Joux, rédigé d'une manière étendue par notre sympathique secrétaire, M. Georges Quartier-Journiac, le rapport du Comité central (Locle), ainsi que les précédents travaux sont accueillis par de chaleureux applaudissements.

Après différentes questions de détail, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire d'un membre dévoué au Club, Maurice Tripet, héraldiste, et entend la lecture d'un télégramme d'amitié de M. Reusch, président de la section de Fleurier, retenu au lit par la maladie et auquel il est répondu sur le champ.

Puis, après avoir confirmé le Locle en qualité de section directrice pour une année, et adopté la Joux comme prochain lieu de réunion, le Club suspend sa séance pendant une heure, pour le dîner.

Dans la seconde partie, la note dominante est celle des discours. Ont pris la parole : M. Georges Favre, instituteur, président de la section de Coffrane, qui s'occupe essentiellement d'apiculture, — M. Perrin, pasteur à Môtiers, — M. Andreæ, de Fleurier, le père du Club, qui porte vaillamment ses soixante-dix-huit printemps et rajeunit chaque année, grâce à son ardeur juvénile et à son enthousiasme communicatif, — M. G. Quartier-Journiac, secrétaire central, — M. P.-H. Benoît, président central, — M. Schelling, pharmacien à Fleurier.

Tous ces amis du Club, par leurs accents

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 54

DERNIER AMOUR

PAR

Georges Ohnet

Comme Armand se montrait stupéfait de la forme inattendue que prenait le dénouement, dont l'exécution lui avait paru présenter d'inextricables difficultés, la comtesse avait ajouté avec un naturel parfait :

— Je ne crois pas devoir vous laisser ignorer que ce départ, qui ressemble si étonnamment à une fuite, a pour cause les assiduités de Cravant. Il a mis tant d'insistance dans sa recherche que notre jeune sauvage en a été inquiétée, qu'elle a vu sa liberté menacée, sa sécurité perdue et que, ne voulant pas user de rigueur elle-même envers un galant homme qui n'a d'autre tort à ses yeux que de l'aimer, elle m'a priée, puisque j'avais été le porte-parole de Cravant, pour lui demander sa main, d'être son interprète pour faire comprendre à celui-ci qu'il n'y a aucun espoir de réussir. Comme Lucie part ce matin, vous allez être assez bon pour emmener Paul, aussi loin que vous voudrez, afin que nous ayons le champ libre.

— Voulez-vous en même temps, dit Armand, que je vous évite le souci de lui donner l'explication du départ de Mlle Andrimont ?

— Je vous en serai reconnaissante.

Vers neuf heures, les deux cousins étaient partis à cheval, et à midi ils avaient reparu, en très bonne intelligence apparente, mais séparés par une hostilité réelle. Si léger qu'il fût, le baron commençait à trouver, dans les événements auxquels il avait été mêlé depuis six mois, des circonstances bien surprenantes. Et en y réfléchissant, un peu plus qu'il n'en avait l'habitude, il arrivait à cette certitude que l'apparition de Mlle Andrimont avait coïncidé avec tous les symptômes d'agitation, remarqués par lui dans l'existence jusque-là si calme d'Armand et de Mina.

Pour en venir à conclure que c'était elle qui avait été la cause de tout ce trouble, il n'y avait qu'un effort de raisonnement à faire. Le jeune mondain le fit. Mais alors il découvrit à cette conclusion des conséquences si extraordinaires, et, en même temps, si contraires à la vérité des faits, qu'il ne sut plus que croire.

Pour pénétrer complètement le mystère des chagrins de Mina et des tristesses d'Armand, pour comprendre les causes exactes du départ de Mlle Andrimont, il eût fallu se rendre compte de l'héroïsme de la femme, de la probité du mari, et de la vertu de Lucie. C'était un problème un peu trop compliqué pour les facultés d'analyse de Cravant. Il soupçonna, mais n'approfondit pas. Il ne devait deviner le sens caché de cette aventure qu'un peu plus tard.

Du reste, l'attitude d'Armand et de la comtesse était faite pour donner le change, car, en présence de leurs amis, ils se montraient aussi libres d'esprit que si rien ne s'était passé. Le marquis de Villenoisy avait eu avec Mina un long entretien le premier jour. Mais le vieux diplomate jouissait depuis longtemps de privilèges dans la maison, et nul ne songea à s'étonner que la comtesse passât une partie de son temps avec lui.

Quant à Armand, il redoublait d'activité. Il était à cheval presque du matin jusqu'au soir. On eût dit qu'il voulait écraser son corps de fatigue. La promenade à cheval lui procurait l'inappréciable avantage de l'isolement. Il s'en allait sur les falaises, attachait son cheval à un arbre, s'asseyait, et là, rêvait, les yeux perdus dans l'infini de l'horizon. Le bruit des flots montant jusqu'à lui, sans cesse grondant, faisait écho à la sourde plainte de son cœur. Il aimait cette agitation qui n'avait point de trêve, il lui semblait qu'à son spectacle l'irritation profonde qui était en lui s'apaisait.

Il était sans nouvelles de Lucie, il ne savait point ce qui s'était passé entre elle et Mina. Car il avait dû se passer quelque chose. Alors qu'il croyait avoir à donner des explications à sa femme, au sujet du départ de la jeune fille, il l'avait trouvée renseignée comme une personne qui a reçu des confidences. Il n'avait pas osé l'interroger, craignant quelque foudroyante réponse. Et il la voyait pâle, les yeux creusés, la bouche douloureuse, et surtout les cheveux blanchissants. En quelques jours, Mme de Fontenay qui, jusque-là, s'était conservée si belle, avait vieilli de dix ans. La souffrance était si visible en elle, que ses amis s'inquiétèrent. Ils lui témoignèrent une affectueuse sollicitude. Mais elle ne voulait pas qu'on la plaignît, et elle accueillit leurs craintes avec une tranquillité vaillante qui ne leur permit pas d'insister.

Cependant, un lourd ennui pesait sur leur villégiature si gaiement commencée, et, peu à peu, ils s'éloignèrent. Mme de Jessac partit la première, puis Trésorier et sa femme. Le marquis de Villenoisy avait été rappelé brusquement à Paris ; Firmont, qui, avec son nez de comédien, avait flairé un drame intime, resta le dernier en compagnie de Cravant.

Mais, un beau matin, ils prirent congé, et la comtesse demeura en tête à tête avec Armand. Alors, ainsi qu'ils l'avaient dit, ils quittèrent Deauville et allèrent s'enfermer à la campagne.

Ce fut un grand soulagement, pour l'un et pour l'autre, de n'avoir plus à se contraindre, pour simuler une gaieté qui était bien loin d'eux, et faire bonne figure à leurs hôtes. Là, dans les vastes appartements du château, dans les espaces déserts du parc, ils pouvaient s'isoler, et se donner le repos d'être tristes à loisir. Ils ne se réunissaient qu'à l'heure du déjeuner et du dîner. Armand s'enfermait dans son cabinet, et lisait ou fumait, voyant, devant les pages de son livre, ou dans la spirale bleue de sa cigarette, passer une délicieuse figure de femme, jamais évoquée, mais toujours présente, comme si quelque chose d'elle fût resté attaché indissolublement à lui.

Alors, dans le silence et la solitude, il avait des crises de chagrin qui ressemblaient à de la folie. Il sortait au bout de quelques heures, pâle, silencieux, maigre, véritable fantôme de cet Armand jeune et brillant qu'on avait connu.

Il était, avec Mina, d'une douceur et d'une bonté qui arrachaient des larmes à la pauvre femme. Jamais, même dans ses heures d'exaspération les plus farouches, il n'avait prononcé un mot qu'il pût regretter.

Il était évident qu'il s'était fait une loi de ne point donner à la comtesse un seul motif de plainte contre lui. Il se jugeait trop coupable moralement envers elle pour ne pas vouloir lui assurer la tranquillité matérielle. Mais elle ne l'avait pas. Elle aussi s'étudiait à ne pas le tourmenter, à lui éviter tout sujet d'inquiétude. Elle avait, pour ce pauvre cœur blessé, une pitié d'ange. Elle eût voulu pouvoir le guérir, ou tout au moins le consoler. Mais comment y arriver sans aborder la discussion du terrible sujet ?

Elle l'avait osé, autrefois, quand elle n'était point sûre de leur commun malheur, et emportée par le désir de connaître la vérité. Maintenant qu'elle la savait, elle craignait de remuer ces cendres encore brûlantes, d'où une flamme pouvait jaillir et détruire ce qui restait de leur bonheur écroulé.

Une singulière transformation s'était faite en elle. Il lui semblait que son amour avait changé. Elle le retrouvait toujours aussi fort, mais il n'était plus le même. Il était fait d'indulgence, de douceur, de commisération. Plus de jalousie, plus de désespoir.

Une tristesse profonde de voir souffrir celui qu'elle aimait, et le désir de calmer sa souffrance. Elle n'en était pas à admettre qu'il pût aimer Lucie et l'oublier elle. Mais elle était sans colère contre lui. Elle eût souhaité obtenir qu'il lui confiât sa peine. Elle sentait en elle des trésors d'affection qui lui eussent permis de l'écouter et de le plaindre. Insensiblement, et sans y prendre garde, sa tendresse d'épouse devenait une tendresse de mère, et déjà Armand était, pour elle, bien plutôt un enfant dont le chagrin attendrit, qu'un époux dont la douleur offense.

Mais la sauvagerie du comte rendait toute consolation impossible. Il mettait de l'orgueil à montrer à Mina un front tranquille. Il se contenait, chaque jour, pendant deux heures en sa présence. Et seul, en face de lui-même, il se délassait dans une détente complète de sa volonté, des efforts qu'il avait dû faire. Il n'avait point l'idée d'aller à Paris. Il ne ne demandait pas à inviter dn monde pour essayer de combattre son ennui.

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le Magasin J. GÆHLER est transféré. 10. PLACE NEUVE 10. **Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour enfants, Dentelles, Mouchoirs, Gants, Rideaux, etc.** 14373-10*

émus, leurs paroles vibrantes et partant du cœur, célèbrent notre beau Jura et nous engagent fortement à vouer nos loisirs à la lecture du livre de la nature que le Créateur de toutes choses met à notre disposition.

Sur la proposition de la section de Coffrane, l'assemblée, à l'unanimité, demande au Comité central de conférer l'honorariat à M. Baur, membre fondateur de la section du Locle, clubiste modeste, mais dont la grande assiduité aux séances est donnée en exemple aux jeunes membres.

Après une courte visite à la grotte du chemin de fer, qui offre une pente à rendre jaloux maint pic sourcilleux de nos Alpes, les clubistes, saisis au vol et fixés pour jamais sur une plaque sensible par un photographe membre de la Société, se séparent pour regagner leurs pénates en se donnant gaiment rendez-vous à la Joux, en mai prochain.

La Chaux-de-Fonds, 19 novembre 1894.

L'archiviste du Club Jurassien :
R. Steiner. instituteur.

*** *Eglise nationale.* — Les électeurs de la paroisse réformée de la Sagne sont convoqués pour les 8 et 9 décembre prochains, aux fins d'user de leur droit de réélection envers leur pasteur, M. Henri Durand, parvenu au terme de la période sexannuelle prévue par la loi.

*** *Académie.* — Le Conseil d'Etat a nommé définitivement MM. Dr Emile Farny, professeur agrégé d'histoire moderne à la Faculté des lettres, et Louis Marsauche, professeur agrégé de droit canonique à la Faculté de théologie.

*** *Sérum antidiphtérique.* — Grâce à la libéralité de M. Russ-Suchard, plusieurs médecins et hôpitaux de Neuchâtel ont reçu, samedi matin, une provision du sérum antidiphtérique du Dr Behring.

*** *Phylloxéra.* — Les propriétaires de vignes de Neuchâtel, réunis samedi matin en assemblée générale, ont émis un préavis favorable au maintien de la loi actuelle d'assurance contre le phylloxera, pour une nouvelle période de quatre ans. Dans leur préavis, les propriétaires recommandent au Conseil d'Etat d'examiner si le périmètre de la zone à détruire autour des foyers phylloxériques ne devrait pas de nouveau être augmenté.

*** *Cressier.* — Le Conseil d'Etat a confirmé, pour une nouvelle période sexannuelle, M. Raymond Vuichard dans ses fonctions de curé de la paroisse catholique romaine de Cressier.

*** *Couvet.* — Samedi soir, aux environs de onze heures. des individus restés inconnus se sont introduits par effraction dans le local de la cuisine populaire. Après s'être procuré de la lumière, ils ont fait cuire des pommes de terre et ont pris quinze pains et des œufs. En se retirant, ils ont laissé, sous forme d'inscription à la craie, leur carte de visite : « Des anarchistes français ». — *Anarchistes*, ici, rime richement avec *fumistes*.

*** *Fontaines.* — On annonce le décès de l'ancien guet de Fontaines, Félix-Henri Jeannet, qui avait atteint l'âge de 82 ans et six mois.

Né à Montmollin le 1er mai 1812, F.-H. Jeannait avait commencé ses fonctions à Fontaines le 8 septembre 1850. Il les remplit avec la plus scrupuleuse exactitude jusqu'à ce que son grand âge l'obligeât, il y a quelques années, à se retirer. A cette occasion, les habitants de Fontaines lui avaient offert un léger témoignage de reconnaissance.

*** *Chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.* — Longueur exploitée: 40 kilomètres. — Mouvement et recettes pendant le mois d'octobre 1894 :

51,600 voyageurs	Fr.	43,600»—
155 tonnes de bagages.	»	2,600»—
750 têtes d'animaux	»	800»—
9,000 tonnes de marchandises	»	29,700»—
Total	Fr.	76,700»—
Recettes du mois correspondant de 1893	»	69,250»—
Différence	Fr.	7,450»—
Recettes à partir du 1er janvier 1893	Fr.	758,017»97
Recettes à partir du 1er janvier 1894	»	732,616»06
Différence	Fr.	25,401»91

*** *Chemin de fer Neuchâtel-Cortaillod-Boudry.* — Longueur exploitée : 11 kilomètres. — Mouvement et recettes du mois d'octobre 1894 :

53,533 voyageurs	Fr.	10,875»88
13 tonnes de bagages	»	194»55
— têtes d'animaux	»	—»—
421 tonnes de marchandises	»	793»—
Total	Fr.	11,863»43
Mois correspondant de 1893	»	12,223»75
Différence en faveur de 1893	Fr.	360»32
Recettes à partir du 1er janvier 1893	Fr.	104,896»08
En 1894	»	104,116»78
Différence en faveur de 1893	Fr.	779»30

*** *Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.* — Le bulletin du trafic et des recettes d'exploitation du P.-S.-C., pendant le mois d'octobre 1894, accuse les chiffres que voici :

4536 voyageurs	Fr.	2960»39
25 tonnes de bagages	»	152»36
31 têtes d'animaux.	»	68»10
548 tonnes de marchandises	»	1418»75
Total	Fr.	4599»60
Mois correspondant de 1893	»	4313»68
Différence	Fr.	285»92
Recettes à partir du 1er janvier 1894.	Fr.	44,116»67
En 1893	»	41,954»11
Différence	Fr.	2,162»56

Chronique locale

*** *Concert Grundig.* — Nous rappelons une dernière fois le grand concert donné demain au Temple français par M. Max Grundig, avec le précieux concours de Mme Bonade et de MM. Rehberg, de Genève. Nous avons dit, à réitérées reprises, tout le bien que nous pensons et des artistes et de leur programme, et nous souhaitons aux premiers tout le public dont ils sont dignes.

*** *Théâtre.* — La salle était de nouveau extrêmement garnie hier soir. *Si j'étais roi* a eu son succès accoutumé ; puis les péripéties avantureuses de la vie de *Cartouche* ont tenu jusqu'au bout l'intérêt en haleine. Quant à l'interprétation de ce drame, bonne en général, décernons une mention spéciale à MM. Monplaisir et Daubrel.

Faits divers

Le langage des mouches. — Après le langage des singes qu'étudia naguère le docteur allemand Garner, voici le langage des mouches.

C'est un Américain, cette fois, le naturaliste Smithson, qui s'est efforcé de saisir les « paroles » de ces insectes.

Il s'agit, bien entendu, des mouches américaines, bien plus avancées dans l'échelle de la civilisation que nos pauvres petites mouches d'Europe.

L'appareil employé par le « savant » pour s'initier au langage des mouches est le microphone qui rend sensible à nos oreilles les sons les plus faibles et les plus légers.

D'après les expériences qu'il fit, M. Smithson prétend que les mouches auraient un langage particulier et ne communiqueraient pas seulement entre elles par signes expressifs, comme les fourmis, qui frottent leurs antennes contre le corselet de la compagne dont elles veulent se faire comprendre. Bien plus, il serait parvenu à noter les signes les plus essentiels de leur langage. En attendant qu'il fasse paraître un dictionnaire des mouches, rappelons combien cet agaçant insecte se distingue par la rapidité de son vol.

Le célèbre physiologiste Marey n'a-t-il pas calculé qu'une mouche peut faire un kilomètre à la minute et que son aile bat trois cent trente fois à la seconde ; qu'en supposant la continuité de cette vitesse, elle exécuterait le tour du monde en vingt-six jours ?

Un nouveau nocturne de Chopin. — On mande de Varsovie à un journal anglais qu'on aurait découvert dans cette ville le manuscrit d'un nocturne de Chopin, inconnu jusqu'à ce jour. Cette composition aurait été écrite par Chopin pour sa sœur avant son départ pour Paris en 1831. Il paraît qu'un certain nombre de compositions manuscrites de Chopin, beaucoup de ses lettres, son portrait par Ary Scheffer, son piano et d'autres reliques, avaient été envoyés à la sœur du célèbre compositeur par son admiratrice enthousiaste, miss Stirling. Tous ces objets étaient censés avoir été détruits pendant l'insurrection polonaise de 1863. Or, on croit maintenant que quelques-unes d'entre ces reliques pourraient avoir échappé à la destruction et le nocturne doit être du nombre.

Ajoutons qu'il a été joué, il y a quelques jours, dans un concert à Varsovie.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 18 novembre. — M. Barrère, ambassadeur de Frnace, a remis au Conseil fédéral une note sur les mesures concernant l'authenticité d'origine des produits des zones franches admis en Suisse.

Rome, 17 novembre. — Le tremblement de terre de vendredi a causé de grands dommages à Messine, et, dans la province de Regio Calabria, Palmi, Seminara, Sant'Eufeumia, San Procopio ont subi des dommages considérables. Il y a des morts et des blessés ; plusieurs personnes sont restées sous les ruines.

Saint-Pétersbourg, 19 novembre. — La date du mariage du czar a été rapprochée, mais elle ne sera annoncée qu'après les obsèques.

Tientsin, 19 novembre. — La marche des Japonais en Mandchourie est retardée par une guerre d'escarmouches. La cavalerie mandchoue harcèle l'ennemi, enlève les convois, détruit les communications.

Les Chinois espèrent que les Japonais seront obligés de retourner hiverner sur le Yalu.

Agence télégraphique suisse

Zoug, 19 novembre. — *Elections au Conseil d'Etat.* — Ont été élus : 5 conservateurs et 2 libéraux. MM. Hildebrand et Kaiser ont été réélus conseillers aux Etats sans opposition.

Genève, 19 novembre. — Le premier coup de pioche a été donné aujourd'hui aux travaux de l'Exposition nationale. On a commencé la construction de la halle aux machines à côté du bâtiment de l'Ecole de médecine.

Genève, 19 novembre. — Aujourd'hui, à 11 heures, a été célébré à l'église russe un service funèbre à la mémoire d'Alexandre III. M. Barrère, ambassadeur de France, les ministres étrangers accrédités à Berne, les attachés militaires de Russie, de France et d'Anglelerre et le corps consulaire y assistaient. Le Conseil d'Etat était représenté par deux de ses membres. M. Turettini représentait le Conseil administratif.

Zouy, 19 novembre. — La majorité conservatrice au Grand Conseil sera de 13 voix. Elle était auparavant de 12 voix.

Honolulu, 19 novembre. — Une révolte a éclaté à bord d'un steamer qui transportait 900 Japonais, à la suite d'une réprimande adressée par le capitaine à un Japonais. Les officiers du bâtiment ont été obligés de faire eux-mêmes la manœuvre.

Plusieurs des mutins ont été arrêtés à l'arrivée à Honolulu.

Paris, 19 novembre. — Hier ont eu lieu à St-Denis des élections municipales complémentaires peur remplacer les anciens conseillers révolutionnaires qui avaient démissionné. Ceux-ci ont été réélus à une forte majorité et ont immédiatement renvoyé leur démission.

Rome, 19 novembre. — D'après la *Riforma*, le conseil des ministres aurait décidé de renvoyer l'ouverture des Chambres aux premiers jours de décembre. Ce retard donne lieu à de nouveaux commentaires. On croit que les ministres des finances et du trésor n'ont pas terminé l'étude des projets financiers.

Le *Don Chisciotte* affirme qu'outre le déficit de 42 millions, constaté cet été par M. Sonnino, il y aurait encore un déficit de 85 millions.

Messine, 19 novembre. — Le nombre des morts retrouvé sous les décombres de l'église de la petite commune de San-Procopo est de quarante-sept.

Paris, 19 novembre. — M. Magnard, rédacteur en chef du *Figaro*, est mort hier à 2 heures, d'une maladie de la vessie. Une opération avait été tentée inutilement.

Bordeaux, 19 novembre. — Dans les courses d'hier, deux jockeys sont tombés ; le premier est mort sur le coup, le second est mourant. Un officier de dragons est tombé et s'est grièvement blessé.

Bibliographie

Pour un âne . . . . Scènes enfantines, par Lucie Achard. Illustrations de L. Attinger. Genève, Eggimann et Ce. — Prix : fr. 3,50.

Pour un charmant volume, c'est un charmant volume que celui dont nous transcrivons le titre. O bons parents, oncles et tantes, parrains et marraines, grands cousins et grands frères, et vous tous qui avez charge d'âmes, de jeunes âmes, de petites âmes, lisez ce livre avant de le donner à ces petits, pour lesquels il a été écrit. Car, voyez-vous, il l'a été si habilement, écrit, qu'il contient à votre adresse à vous d'aussi bonnes, d'aussi fines leçons que celles beaucoup plus tangibles qu'il donne à ceux auxquels il a l'air d'être destiné.

Pour un âne . . . à gagner, quatre enfants s'escrimaient ; telle est la donnée, tirée d'une fable de La Fontaine, sur laquelle est échafaudé le récit de Mlle (ou Mme) Achard. Et pour gagner l'âne en question, un vrai âne, c'est contre leurs défauts que quatre enfants s'escriment ; ce sont des batailles de l'éducation qu'ils livrent avec un bon petit courage et une honnête crânerie. Et vous, leurs « officiers », vous y verrez comment on dresse des plans de bataille, comment on fait de la stratégie éducative.

.... Encore une fois, lisez ce livre et faites-le lire !

Ajoutons que les illustrations de Mlle Attinger sont pleines de sel et de grâce.

Extrait de la Feuille officielle

Publications matrimoniales

Le citoyen Jean-Adam Finkbeiner, maître cordonnier et négociant, domicilié aux Verrières, et dame Elisabeth Barbezat née Matthys, horlogère, des Bayards et de La Côte-aux-Fées, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

Dame Aline-Julie Steck née Bourquin, propriétaire à Auvernier, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée devant le tribunal civil du district de Boudry contre son mari, le citoyen Henri Steck, représentant de commerce, à Lausanne.

Citations édictales

Le tribunal de police correctionnelle de Neuchâtel a condamné par défaut :

Le nommé Marc Robert, originaire du Locle, cocher ou papetier, domicilié précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu d'outrage public aux mœurs, à un jour de prison civile et 5 francs d'amende, ainsi qu'aux frais liquidés à 31 francs, frais ultérieurs réservés.

Le tribunal correctionnel de Boudry a condamné par défaut :

Le nommé Gætono Zanini, terrassier, demeurant précédemment aux Gorges de la Reuse, actuellement en fuite, prévenu de coups et blessures, à quatre mois d'emprisonnement et aux frais liquidés à 37 fr. 50.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 17 novembre 1894

Recensement de la population en janvier 1894 :
1894 : 29,642 habitants,
1893 : 28,435 »
Augmentation : 1,207 habitants.

Naissances

Jacot Ida-Oliva, fille de Léon et de Marie née Nicolet, Neuchâteloise et Bernoise.

Jacot Jämes-Adrien, fils de Emile et de Louisa-Angéline née Froidevaux, Neuchâtelois et Bernois.

Mariages civils

Schmidt Jämes-Emile, commis, Neuchâtelois, et Krähenbühl Anna-Elise, Bernoise, à Herbligen (Berne).

Perrenoud Emile, commis, Neuchâtelois, et Pindy Adeline-Marie-Louise, institutrice, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20243. Jacottet Joseph-Edouard, époux de Marie-Joséphine-Alodie née Gogniat, Français, né le 2 mai 1860.

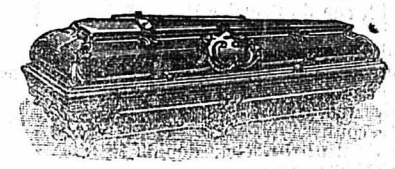

CERCUEILS TACHYPHAGES

DÉPOT
chez M. MATHIAS BAUR
6, Rue de la Chapelle 6. 6237
CERCUEILS ordinaires et riches, depuis **10 francs**

NOUVELLES MARITIMES

communiquées par l'**Agence générale d'émigration Zwilchenbart, à Bâle.**

Nos passagers pour le paquebot **New-York** partis de Bâle le 8 novemb. 1894, sont arrivés à New-York le 17 novembre.

Durée du voyage depuis Bâle : 8 jours.
Durée de la traversée : 6 jours.

Les représentants, **Jean Ambuhl,** cafetier, Chaux-de-Fonds. 13132-49
Emile Haller fils, buffet. **Neuchâtel.**
François Beuret, à Saignelégier.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre 8 h. mm	Baromètre Midi mm.	Baromètre 5 h. mm.	Thermomètre 8 h. m. Degrés Centigrades	Thermomètre Midi	Thermomètre 5 h. s.
Octobre 27	681	682	682	+ 10	+ 14	+ 12
» 29	680	680	680	+ 4	+ 8	+ 5
» 30	682	682	682	+ 7	+ 11	+ 11
» 31	684	685	685	+ 7	+ 10	+ 10
Nov. 7	680	681	681	+ 7	+ 12	+ 10
» 19	685	686	686	+ 6	+ 10	+ 9

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Manteaux-Officiers pour militaires et civils. Qualité d'hiver. Valeur réelle, 65 fr., envoi contre remboursement à 39 fr., Magasin **Au Bon Marché,** Sam. Dreyfus, **Lucerne.** On rend l'argent. Mesure : largeur de poitrine prise sur le gilet. **Bonne coupe et façon garanties.** H-2290-Lz 14940-3

Coupons d'Etoffes pour Robes de Dames

et enfants, la demi aune à fr. .17, .22, —.33 —.45 —.55, 1.25. *Vente de n'importe quelle quantité.* **Fianelle, Etoffes pour messieurs, Toileries** à ces prix très réduits.

Echantillons franco per retour du courrier.
9 **Œttinger & Co,** Centralhof, **Zurich.**

L'administration du *Traducteur*, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie gratis et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fera la demande.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

JULES ULLMANN, Chemisier, Rue du Grenier 6 - Place des Victoires Spécialité de **Chemises sur mesure** Très grand assortiment de LINGERIE et BONNETERIE d'hiver

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 19 Novembre 1894

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 3/4 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100 08 1/2
	Court et petits effets longs	2 1/2	100.08 1/2
	2 mois } acc. françaises	2 1/2	100.11 1/2
	3 mois } min. fr. 3000	2 1/2	100.16 1/2
Londres	Chèque min. L. 100		25.13 1/2
	Court et petits effets longs	2	25.12
	2 mois } acc. anglaises	2	25.17 1/2
	3 mois } min. L. 100	2	25.19
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.17 1/2
	Court et petits effets longs	3	123.17 1/2
	2 mois } accept. allemandes	3	123.45
	3 mois } min. M. 3000	3	123.60
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin.		92 85
	Court et petits effets longs	5	92 85
	2 mois, 4 chiffres	5	93.—
	3 mois, 4 chiffres	5	93.10
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers		100.—
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.20
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.—
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		208.10
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	208.20
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.10
Vienne	Chèque et court	4	201.10
	Petits effets longs	4	201.10
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	201.20
Suisse	Jusqu'à 4 mois.	3 1/2	pair

Billets de banque français	net	99.91
» » allemands	»	123.07 1/2
» » russes	»	2.74
» » autrichiens	»	200.50
» » anglais	»	25.09 1/2
» » italiens	»	92.60
Napoléons d'or		100.—
Souverains		25.07 1/2
Pièces de 20 mark		24.60

ATTENTION !

Mme Veuve **SCHUMACHER** avise son ancienne clientèle, ainsi que ses amis et connaissances et le public en général, qu'elle a transféré son magasin

d'Epicerie, Mercerie, Vins & Liqueurs
Place Dubois
et
17, Rue du Collège, 17

Elle espère par de bonnes marchandises mériter la confiance qu'elle sollicite.
Bon **Vin rouge**, depuis **30 ct.** Bien assortie en **cigares.**
14921-5 Se recommande.

Fabrique de Tricotages
12, rue du Premier Mars, 12

Grand assortiment de **LAINES,** 1re qualité, pour Jupons. Article spécial et défiant toute concurrence. — **JUPONS tricotés,** beaux dessins, coton, 1re qualité, ceinture ronde à coulisse fr. 2»75. — **CHALES russes, Vaudois,** etc., depuis fr. 3. — **CALEÇONS** pour hommes de fr. 1»25 à fr. 7»50. — **CALEÇONS** pour dames, de fr. 1»40 à fr. 7. — **SPENCERS,** depuis fr. 1»90 à fr. 28. — Immense assortiment pour enfants jusqu'aux tailles extra grandes pour hommes.
La fabrique attire l'attention du public sur ses articles faits sur commande et défiant toute concurrence, soit comme qualité et comme travail.
Se recommande, 14250-4
C. THIRARD.

Mlle J. MATTHEY
77, Rue de la Paix 77

annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public, qu'elle ouvre un **DEBIT DE PAIN** de la **Boulangerie populaire** *ainsi qu'un* **débit de charcuterie** de M. **Pierre Tissot.**
Se recommande. 14806-6

Le domicile de
Mme L. BROSSARD, TAILLEUSE
est transféré 14586
13, RUE DE LA DEMOISELLE 13.
Se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession.

Bienfonds à louer
A louer pour St-Georges 1895 un bienfonds situé à la Joux-Perret (chemin Blanc). — S'adresser à M. Ul. Junod, rue Léopold Robert 26. 14812-2

A louer
pour St-Georges 1895, à des personnes tranquilles, un LOGEMENT composé de 2 chambres, cuisine et dépendances, au centre du village. — S'adresser Pharmacie MONNIER.
14440-9*

Pour 600 fr.
beau **LOGEMENT** de 5 pièces, cuisine et dépendances, est à remettre pour St-Georges 1895. Situation centrale. Tous les autres étages étant occupés par le magasin, le locataire a l'avantage d'être seul dans la maison.— S'adresser au **Grand Bazar du Panier Fleuri.** 14139-7*

A LOUER
de suite un PIGNON, une chambre et cuisine; chauffage compris. — Adresser, sous chiffres **K. 7227 C.,** à l'Agence **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 14589-1

A LOUER
un APPARTEMENT de 6 pièces, situé vis-à-vis de la Fleur de Lys, est à remettre pour Saint-Georges 1895. Réparations au gré du preneur. 14268
S'adresser au bureau de l'Impartial.

AVIS
de la Direction de la Police des habitants de la circonscription communale de la Chaux-de-Fonds

Ensuite des déménagements de l'époque de St-Martin 1894, les propriétaires d'immeubles ou leurs gérants sont prévenus que, conformément aux art. 11, 12, et 13 du Règlement de la Police des habitants, ils doivent mettre immédiatement à jour leurs registres de maison, en évitation des amendes prévues à l'art. 16 dudit règlement.

Chaque registre de maison, après avoir été mis en ordre, **doit être déposé dans la maison qu'il concerne,** soit chez le propriétaire, ou à défaut chez l'un des locataires, art. 13, 2e alinéa, même règlement.

Les tournées de vérifications vont commencer incessamment.

Les locataires qui sous-louent des chambres ou qui logent simplement sont rendus particulièrement attentifs qu'ils doivent avoir en mains les papiers ou les quittances de dépôt des papiers, ou le permis de domicile de leur personnel, afin de pouvoir renseigner les dizeniers à leur passage.

Les entrepreneurs, chefs de chantier, etc., sont spécialement avisés qu'ils sont tenus de prêter leur concours à l'Autorité de police en effectuant le dépôt des papiers de leurs ouvriers. Art. 15, 3e alinéa.

En outre :

La Direction de la police des habitants invite les jeunes gens, dont les parents, français d'origine, ont acquis la nationalité suisse, à se présenter au Bureau communal, salle n° 2, pour faire leur déclaration d'option.

L'avis d'intention d'option doit se faire avant le 20 octobre de l'année civile où les intéressés atteignent l'âge de 20 ans, et la déclaration définitive se fait l'année suivante, à partir de la date où l'obtant a atteint ses 21 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 15 Novembre 1894.
14793-2 *Direction de la Police des habitants.*

MAGASINS
DE 13124-14
L'ANCRE
Chaux-de-Fonds.

TRÈS GRAND CHOIX
DE
CONFECTIONS
POUR
DAMES

Derniers modèles en JAQUETTES, COLS, CAPES, PÉLERINES noires et couleurs, ROTONDES, IMPERMÉABLES,
etc., etc.
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Fournitures d'horlogerie
E. SANDOZ & Cie
Place de l'Ouest (Rue du Parc 39)

DÉPOT des **Paillons Ls Bovy, de Genève.**
des célèbres **Rasoirs à sonnette Lecoultre.**
des **Fraises à arrondir Carpano & Jeanrenaud.**

Grand assortiment
en **outils** et **bois** de découpage. — **Chaines,** nickel, argent, plaqué et niellé. — Quinquets, Lampes, Caissettes d'emballage. — Articles pour monteurs de boîtes, finisseuses et polisseuses. — Pièces d'ébauches, Emeri anglais, Fil de fer, Fil argenté et tous les articles pour fabricants de ressorts. — Etiquettes parchemin, Bourses en peau et Pochettes en toile. Articles pour graveurs. 14459-2

Jeu intéressant, indispensable pour les longues soirées d'hiver. Le «**Casse-Tête Persan**» véritable porte la marque «Ancre». Prix 75 centimes.

Des milliers de parents ont reconnu la grande valeur instructive des célèbres

Boîtes de Construction à l'Ancre.

Il n'y a pas de jeu meilleur ou plus intéressant ni pour enfants ni pour adultes! On trouvera des détails sur ce jeu dans le *catalogue illustré,* expédié sur demande gratis et franco par la maison **F. Ad. Richter & Cie, Olten** (Suisse). Tous les parents désireux de choisir pour leurs enfants des étrennes d'une valeur réelle devront demander ce catalogue sans retard. — Toute Boîte de Construction dépourvue de la marque «Ancre», n'étant qu'une *contrefaçon* médiocre, on devra toujours exiger

la Boîte de Construction à l'Ancre.

Prix des boîtes de 1 à 5 frs. et davantage. Elles se vendent dans les bons magasins de jouets et dans les librairies.

A la Chaux-de-Fonds : Librairie A. COURVOISIER, place du Marché

N'employez que
l'AMIDON HEUMANN
avec Marque **l'Aigle**

vous serez certains d'avoir toujours LE MEILLEUR de tous les amidons et le MEILLEUR MARCHE.

16 Diplômes et Médailles d'or depuis 1866, date de la fondation de l'usine

En vente dans tous les bons magasins d'épicerie-mercerie. — Vente en gros chez M. **François HENRY,** Denrées coloniales et Vins, la Chaux-de-Fonds. 11709-2

A LA CORBEILLE DE FLEURS
2, Rue du Marché 2.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public de la Chaux-de-Fonds que j'ai repris pour mon compte **le magasin « A la Corbeille de Fleurs ».** Je prends la liberté de me recommander à toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes pour tout ce qui concerne ma profession. Confection de **BOUQUETS** de fête et de noce, **COURONNES, Croix, Ancres,** etc. — **Arrivage de Fleurs fraiches tous les jours.** — **Décors** pour bals et soirées. — **Garnitures de jardinières** à la semaine, au mois ou à l'année.

Mon magasin sera toujours assorti d'un magnifique choix de **Plantes fleuries** et à beau feuillage; **Graminées** et **Fleurs artificielles;** Bouquets et Couronnes artificielles, **Graines de fleurs et de légumes.**

Bordures, vases et statues pour décorations de jardins, meubles de jardin et jardinières. — Vannerie artistique. 14733-3

Fruits et Légumes. — Primeurs et Conserves.

Engrais chimique spécial pour la culture des plantes d'appartements.

Expédition au dehors. *Téléphone*

Se recommande au mieux
Ls Wasserfallen fils, horticulteur.

Le Docteur F. de QUERVAIN
ancien Chef de clinique chirurgicale du Professeur **Kocher,** *à Berne,*
s'établira à la Chaux-de-Fonds
au commencement de décembre. H-7230-c 14652-2

AVIS 14786-7
aux Pierristes et Sertisseurs

En dépôt de la maison BRYOIS & Cie, de Winterthour, immense choix de **Pierres fines,** rubis, saphir et grenat; perçages grenat, première qualité, depuis 65 c. le cent; grandes moyennes, grenat, épaisseur de 8 à 10/12, depuis 2 fr. 50 le cent.

DIAMANT BLANC et NOIR
au prix du jour. — Se recommande,
GOTTFRIED BORN
Rue du Doubs 65, Chaux-de-Fonds

Emprunt. Une personne solvable demande à emprunter **500 fr.** La garantie serait d'un matériel de **3** à **4000 fr,** — Adresser les offres sous initiales **K. R. F.,** Poste restante Succursale, Chaux-de-Fonds. 14665-1

OUVERTURE DE
Salon de coiffure
POUR DAMES
INSTALLATION MODERNE
Schampooing aux œufs avec lotion et séchoir
BALANCE 12 - COLLÈGE 2
Se recommande à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public en général pour un travail soigné. **E. Zuger.**
Le magasin des dames sera ouvert le dimanche jusqu'à 8 h. du soir. H-7225-c 14587-1

Domaine à louer
Pour Saint-Georges 1895, à louer les terres labourables du « Vuillème », ainsi qu'une grande remise à fourrages. Ce domaine, bien entretenu, conviendrait spécialement à un bon voiturier ayant plusieurs chevaux. — S'adresser à M. Jules Boch-Gobat, rue de la Balance 10, au troisième étage. 14829-5

LINOLÉUM
Passage, depuis 1 fr. 75 le mètre.
Tapis de salle à manger, grande largeur, depuis 4 fr. 50 le mètre.
Devant de lavabo, depuis 1 fr. 75.
Toile cirée de table.
Toile cirée nappe.
Toile cirée pour établi.
Toile caoutchouc pour lit.
Dentelles pour tablars.
Devant de porte. Eponges.
Peaux de daim.
AU 130-14
Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds
en face du Théâtre.
anciennement Bazar Wanner

Magasin
Pour Saint-Georges 1895, à louer un beau magasin avec appartement au premier étage, situé rue de la Balance 10 a, près les Six-Pompes. — S'adresser au bureau J. Boch-Gobat, rue de la Balance 10, au 3me étage. 14828-5

AVIS
Pour répondre honnêtement à l'article inséré par mon mari, je me recommande à l'honorable public pour du crédit.
La Chaux-de-Fonds, le 14 Nov. 1984.
14662-1 **Marie HAAG.**

La plus belle découverte
DE CE SIÈCLE
a été faite par un savant russe. — L'épilepsie, l'ataxie, la paralysie, l'hystérie, la névrose, la danse de Saint-Guy, les douleurs et rhumatismes chroniques réputés jusqu'ici incurables, sont maintenant vite et radicalement guéris par la **célèbre méthode impériale russe.** — Plus de **10,000** guérisons constatées à ce jour en France, Belgique, Suisse et Italie. — Ecrire à M. le Dr Frayssé, 10, rue de Richelieu, à **Paris,** qui enverra le traitement complet contre bon de poste de 2 fr. 14804-1

POUR LITS D'ENFANTS
Feuilles de Maïs
Bourre d'épeautre sèche et propre.
Prompte exécution contre remboursement.
TÉLÉPHONE
WASSERFALLEN frères,
14805-5 **Neuchâtel.**

BOULANGERIE
Le soussigné fait part à ses amis et connaissances qu'il a repris la boulangerie
8, RUE DES GRANGES 8
et qu'il espère, par un travail propre et consciencieux, mériter la confiance qu'il sollicite. 14694-1
Paul ROBERT-TISSOT,
H-2757-c rue des Granges 8.

Etude du not. Ch. BARBIER
19, Rue de la Paix, 19

A LOUER
de suite ou époque à convenir :

Envers 35, pignon de 2 pièces. 13936-7

Progrès 10 a, logements d'une pièce, cuisine et dépendances. 13937

Progrès 10, chambre indépendante au 2me étage. 13938

Progrès 2, deuxième étage, une pièce, cuisine et dépendances. 13939

Progrès 2 et 4, logements de 2 et 3 pièces, de 300 à 480 fr. 13940

Bel-Air 9, logements de 2 et 3 pièces, de 300 à 480 fr. 13941

Hôtel-de-Ville 57, premier étage de 2 pièces. 13942

Balance 6 a, deuxième étage de 2 pièces et dépendances. 13943

Industrie 7, premier étage de 3 pièces et dépendances. 13944

Industrie 10, troisième étage de 3 pièces. 13945

Terreaux 8, rez-de-chaussée de 3 pièces. 13946

Balance 6, deux logements de 3 pièces et dépendances. 13947

Granges 14, bel appartement de 5 pièces remis à neuf. Prix modéré. 13948

Boucherie 16, bel appartement de 4 pièces. Eau et gaz installés. Parquets. 13949

Terreaux 12, troisième étage de 4 pièces. Prix modéré. 13950

Le domicile de
LUC MAGNIN, Menuisier-Ebéniste
est transféré
13, RUE DU PUITS 13.
Je profite de l'occasion pour me recommander à ma nombreuse clientèle et au public en général. **Meubles neufs,** réparations et polissage de meubles en tous genres. 14583
Parquets

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY, rue Léopold Robert 47,** à la CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après midi. 5729-49

Boulangerie de l'Ouest

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il reprend dès aujourd'hui la

BOULANGERIE

tenue précédemment par M. Schneckenburger

43, rue de la Paix, 43

et **rue Jardinière** (maison Bourquin-Jaccard. Il compte par un travail propre et consciencieux et des marchandises de premier choix, s'attirer la confiance qu'il cherche à mériter. 14550-1

Se recommande,

Robert GUYOT.

Tourbe malaxée

En magasin: **Tuiles, Briques,** etc., de la maison Gilardoni, à Altkirch. — S'adresser à M. J. Schneider, rue du Premier Mars 4. 12985-4

Sonvilier

A louer pour St-Georges 1895, un **appartement** utilisé jusqu'ici comme comptoir et pouvant servir soit comme atelier pour fabricant d'horlogerie, soit comme atelier d'émailleurs. Le tout en bon état et se trouvant dans la maison de M. Jacot, maire, proximité de la fabrique d'horlogerie. Nombreuses dépendances.
H-513-J 14810-2

DÉCORATION

Un patron décorateur actif et sérieux, désire encore entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait en quantité des fonds argent à décorer, dans n'importe quel genre, en qualité courante ou ordinaire. 14401-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Toujours en magasin

de beaux et bons **régulateurs** depuis **15 fr., horloges** depuis **12 fr., pendules neuchâteloises, réveille-matin, régulateurs à musique,** provenant des meilleures **fabriques d'Allemagne.**

Payement à termes. Au comptant, 2% d'escompte.

Chez M. **Emile Hoffmann-Rentsch,** à **Cernier** (Val-de-Ruz).

Spécialité de **rhabillages** de la pendule neuchâteloise. Sur demande par carte postale, on se rend à domicile. 14404-1

Avis aux propriétaires !

On entreprendrait quelques maisons pour **enlever la neige.** — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 49. 14663-1

Le soussigné annonce à son honorable clientèle et au public en général qu'il a transféré sa

Boulangerie
10 a, Rue de la Balance 10 a

Se recommande. H-7228-C
14588-1 **Ruegsegger-Jeanneret.**

AVIS IMPORTANT

Je me recommande à toutes les personnes qui ont des lits, canapés et fauteuils à réparer. Par un travail propre et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Henri NÆF, rue du Temple-Allemand 101, au pignon

A la même adresse, à louer une **chambre** meublée, à deux personnes tranquilles.

Magasins de l'Ancre
CHAUX-DE-FONDS
Grand assortiment de JUPONS CONFECTIONNÉS
JUPONS de soie doublés en flanelle, à 27 et 22 fr. 14390-6

Il vient d'arriver du **Concentré** 14961-1

MAGGI en flacons depuis 90 cent., ainsi que des **Potages à la minute.** — Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché. En vente chez Mme **Marie Blatt,** rue Léopold Robert.

Etude de Me Paul JACOT, notaire, à Sonvillier.

Vente mobilière

Lundi 26 Novembre 1894, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile, M. Abram SCHNEG, fermier, sur la montagne du **Droit de Sonvillier,** exposera en vente publique et volontaire : 2 vaches laitières, 2 génisses, 2 veaux, 1 char à pont, 1 dit à échelles, 1 dit à brecettes, 1 tombereau, 2 glisses, 1 charrue neuve, une bauche pour la tourbe, des outils aratoires, tels que faux, fourches, rateaux, pioches, des sonnettes, 1 cuveau, des meubles meublants en nature de lits, tables, chaises, de la batterie de cuisine, des assiettes et des tasses, une quantité d'environ 40 toises de foin et beaucoup d'autres objets dont le détail est supprimé. Terme pour les paiements. (H-545-J)

Sonvillier, 16 Novembre 1894.

Par commission,
14960-2 Paul JACOT, Notaire.

Baron : Si ma sœur Pauline avait seulement quelque peu de votre charmant teint, elle donnerait assurément la moitié de sa fortune.

Mademoiselle Rosa : Pourquoi tant que cela ? La **Crême Grolich** et le **Savon Grolich** ne coûtent ensemble que 3 fr. 25 et ils font leur effet de la manière la plus facile et la plus prompte. En employant ces remèdes simples et à bon marché, ce n'est plus un art d'être belle.

LA CRÊME GROLICH

fait disparaître sous garanties **les lentilles, les taches de rousseur, le hâle, les dragonneaux, la rougeur du ney,** etc., et elle entretient le teint doux et juvénilement frais jusqu'à l'âge le plus avancé.

LE SAVON GROLICH

Savon congruent, 1 fr. 25.

On demandera expressément la Crême Grolich qui a remporté le premier prix à l'Exposition universelle de Paris, en 1889.

Dépôt principal chez A. Buttner, *pharmacien, à Bâle* 16265-25
CHAUX-DE-FONDS : Chez Benjamin Weill, coiffeur, rue Neuve 10.

Librairie, Papeterie, Articles d'Ecoles
2, Place Neuve 2.
(VIS-à-VIS des SIX-POMPES)

J'ai l'avantage d'informer mes clients, ainsi que le public en général, que j'ai remis mon commerce de **Librairie - Papeterie** à M. **CHARLES LUTHY.** Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée et je les prie de bien vouloir la reporter sur mon successeur que je recommande à leur bienveillance.

Veuve Zarli. 14650-3

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'honneur d'informer mes connaissances et le public en général qu'à partir du 11 novembre j'ai repris le magasin de **Librairie-Papeterie** de Mme **veuve ZARLI, place Neuve 2.** Je les prie donc de bien vouloir m'honorer de leur confiance que tous mes efforts tendront à justifier.

Charles Luthy-Kænel.

PAPIER HYGIÉNIQUE

pour emballages de comestibles, viande, charcuterie, saindoux, beurre, fromage, etc. Il remplace avantageusement tous les autres papiers et est employé dans tous les magasins de denrées alimentaires de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. Le **Papier hygiénique** se recommande par sa consistance, sa légèreté, sa propreté et surtout son prix modéré.

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonde, **Papeterie A. Courvoisier, 1, Rue du Marché, 1.**

Vente publique mobilière

Lundi 26 Novembre 1894, dès une heure précise de l'après midi, M. Jacob VON GUNTEN, agriculteur, sur la Montagne de l'Envers de Renan, exposera en vente publique et volontaire pour cause de cessation de culture, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir : une bonne vache laitière, six génisses dont deux portantes, quatre chars à échelles, une brecette neuve, deux glisses ferrées, trois herses, deux charrues, une brouette, un moulin à vent, un grand assortiment d'instruments aratoires, un alambic, un banc de charpentier, des harnais, des clochettes, une bouille à lait, des rondelets, des tonneaux, cuveaux, etc., une table, des bancs, un buffet, ainsi que vingt-cinq toises de foin bonne qualité à consommer sur place. 14753-2

Renan, le 14 Novembre 1894.

Par commission :
A. MARCHAND, notaire.

L'ANTI-FEU

est le produit par excellence pour l'extinction complète des incendies. Demandez la prospectus contenant des attestations fort sérieuses à M. O. Prêtre, dépositaire à la Chaux-de-Fonds. 12282-1
Agence à Neuchâtel, Ch. Petitpierre-Favre.
Agence générale, à Genève, Longemalle 16.

TAILLEUSE. Mlle Marie TOMI, tailleuse, **rue de la Ronde 9,** au sous-sol, se recommande aux dames de la localité pour tous les travaux concernant sa profession. 14661-1

RAISINS-CHATAIGNES

Raisins bleus du Tessin, 5 k., 2 fr. 50, 10 k., 4 fr. 50. **Châtaignes vertes,** belles et grandes, en petits sacs de 10 k., à 2 fr 90, 20 k., à 5 fr. Le tout franco contre remboursement. (H-3098-O)
14151-5* **Gius. Anastasio, Lugano.**

CHAPEAUX - MODÈLES
de Paris
DERNIÈRES NOUVEAUTÈS

CHAPEAUX garnis, depuis l'article ordinaire au plus riche.
CAPOTES nouveautés pour dames.
CHAPEAUX de feutre non garnis, depuis **75** centimes. 789-56
Plumes, Aigrettes. Oiseaux, Velours, Peluche, Rubans.

ARTICLES D'HIVER
au grand complet.

Gants jersey laine, long. 4 bout. à **50 centimes.**
Gants de peau, 4 bout., fr. **2.50.**
Gants de peau, rayures en couleur.
LAINES à tricoter et à broder.

AU BAZAR NEUCHATELOIS
CORSETS — MERCERIE

Tailleuse se recommande au public pour rhabillage, dégraissage et repassage d'habillements d'hommes. Façon d'habillements de garçons. — S'adresser à Mme Herzig, rue du Collège 8, au 1er étage. 14654-1

Ouvriers fabricants d'étuis en bois

Trois ou quatre ouvriers sérieux et connaissant bien le métier, ainsi qu'un APPRENTI nourri et couché, sont demandés. Ouvrage suivi et bien rétribué. — S'adr. par écrit sous S. I. 14592, au bureau de l'IMPARTIAL. 14592

Vente d'Horlogerie
Montres, Mouvements et Fournitures

L'administration de la succession **Albert BERGER** offre à vendre de gré à gré, **en bloc ou par lots :**

1° **Un stock de 450 montres quantièmes,** phases lunaires, doubles tours d'heures, doubles faces et boules, 19 à 30 lignes, boîtes argent, acier et nickel.

2° **Un stock de mouvements** pour quantièmes, chronographes, doubles faces, etc.

3° **Des fournitures diverses.**

S'adresser au **Comptoir Berger,** rue Daniel JeanRichard 17, à la Chaux-de-Fonds.
14882-5 **L'Administration.**

Les 14540-59
Suppositoires à la Glycérine
préparés à la **Pharmacie de la Grand'Rue. GENÈVE,** sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la

Constipation

Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants **fr. 1»50,** pour adultes **fr. 2** et **fr. 2»50.** — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guebhardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

BOULANGERIE. Un patron boulanger établi depuis plusieurs années cherche à louer pr St-Georges une boulangerie bien située.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14830-2

Robes et Confections
Mme Eberlé
a transféré son domicile
Rue de la Paix 39, au 1er étage
Installation moderne. 14808-9

Tailleuse connaissant bien sa partie se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou des journées. — S'adresser rue du Premier Mars 11, au 3me étage. 14695-1

Le COGNAC ferrugineux
de
W BECH, pharmacien,

employé avec succès depuis 6 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre l'**anémie,** la **faiblesse générale,** le **manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs,** etc.

D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 13420-24

Fr. 2»50 le demi-litre, **fr. 5** le litre.
Pharmacie W. BECH, Place Neuve.
et dans toutes les pharmacies.

LAIT
excellent, à la LAITERIE **12, RUE DU STAND 12**
14659-1

ATELIER

A louer de suite ou pour époque à convenir, un bel atelier pour menuisier ou autre profession, avec ou sans appartement.

S'adresser au bureau du Notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 13975

Spécialités hygiéniques suisses les plus appréciées depuis 20 ans

10 diplômes d'honneur et 20 médailles décernés en 20 ans
au
Véritable Cognac Golliez ferrugineux

Dissipe promptement
Anémie,
Pâles couleurs,
Migraines,
Manque d'appétit,
Epuisement,
Mauvaise digestion,
Affaiblissement.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Réputation universelle comme
Réparateur des forces
Stimulant,
Reconstituant
pour personnes affaiblies, délicates, convalescentes.

Refuses les contrefaçons qui ne portent pas la marque des Deux Palmiers.

En vente en flacons de **2.50** et **5 francs** dans les Pharmacies et bonnes drogueries.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Dépuratif Golliez
ou
Sirop au brou de noix ferrugineux

Dépuratif énergique
contre
Scrofules,
Humeurs, Dartres,
Rachitisme,
Vices du sang.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Très recommandé
contre les
Eruptions de la peau,
Glandes,
Clous, Boutons,
Feus au visage.

Remplace les tisanes et l'huile de foie de morue.

Pour éviter les contrefaçons et imitations demandez expressément dans les Pharmacies le

Véritable Dépuratif Golliez
Marque des Deux Palmiers
de FRED. GOLLIEZ, à Morat.
En flacons de 3 fr. et 5.50.

10 diplômes d'honneur et 20 médailles en 20 ans.
Alcool Golliez
à la menthe et camomille.
Le seul véritable avec la marque des Deux Palmiers.

Indispensable
dans chaque ménage
en attendant
le médecin.

Le 1/2 flacon 1 fr.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Produit hygiénique
très apprécié.

20 ans de succès.

Le grand flacon 2 fr.

Le seul efficace contre les maux d'estomac, vapeurs, défaillances, évanouissements, maux de cœur, nausées, crises de nerfs, digestions laborieuses, migraine etc., etc.

Excellent stimulant pr touristes, militaires, vélocipédistes.

En vente dans les Pharmacies, Drogueries, etc. 8600-16

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat,

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

AVIS

Le public est avisé qu'à partir du mercredi 21 courant les enchères publiques auront lieu au nouveau bâtiment des enchères, Place Jaquet-Droz. 14950-3

M. Philippe PERRENOUD-SPÆTIG
14, Rue du Parc 14,
annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a reçu un joli choix de

Jeux et Jouets
Vaisselle et Verrerie
Plus de 200 Echantillons pour robes en tous genres. Haute Nouveauté. 14948-12
Véritable VIN DE MALAGA, à 2 fr. 25 et 2 fr. 80 la bouteille.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Place DuBois
— TOUS LES MARDIS —
dès 11 h. du matin, 14947-1
BOUDIN
Deutsche Leberwurst
Se recommande, Charles Beisser.

BONNE OCCASION

Pour cause d'insuffisance de personnel, on remettrait de suite le principal **dépôt de pain, Rue de la Demoiselle 88**, avec l'agencement, marchandises et nombreuse clientèle; conviendrait à une demoiselle ou dame ayant une petite occupation. — S'adresser au dépôt de pain, rue du Nord 157. 14994-3

Appartements

A louer pour St-Georges 1895 :

Parc 68, 1er étage de 2 pièces, 365 fr.
Parc 81, 2me étage de 4 pièces, 675 fr.
Paix 61, 2me étage de 3 pièces et alcôve, 620 fr.
Paix 63, 1er étage de 3 pièces, 560 fr.
Paix 65, 2me étage de 3 pièces, 545 fr.
Paix 79, 2me étage de 3 pièces et alcôve, 510 fr.
Demoiselle 109, 2me étage de 3 pièces et alcôve, 560 fr.
Progrès 99a, rez-de-chaussée de 2 pièces, 380 fr.
Progrès 101a, rez-de-chaussée de 3 pièces, 430 fr.
Progrès 103a, rez-de-chaussée de 2 pièces, 380 fr.
Progrès 103a, 2me étage, de 3 pièces, 450 fr.
Progrès 101, 1er étage de 3 pièces, 460 fr.
Progrès 103, 1er étage de 3 pièces, 460 fr.
Temple-Allemand 95, 2me étage de 2 pièces, 375 fr.
Doubs 157, 2me étage de 5 pièces, 680 fr.
Doubs 157, 3me étage de 5 pièces, 660 fr.

S'adresser à M. Alfred GUYOT, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 14972-6

A louer
de suite ou pour époque à convenir
Bel-Air 28b un rez-de-chaussée de trois pièces et dépendances.
Pour St-Georges 1895
Bel-Air 28c un rez-de-chaussée de trois pièces et dépendances.
Bel-Air 28c un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances. 14530-4
Nord 69 un second étage de trois pièces et dépendances. 14531-4
Puits 3 un second étage de trois pièces et dépendances. 14532-4
Boulevard de la Citadelle 1 un petit appartement de deux pièces et dépendances.
S'adresser à M. **F.-A. Delachaux,** notaire, rue du Nord. 14533-4

COMMERCE de BOIS
Tourbe, Briquettes,
Anthracite, Houille, Charbon de foyard.
Achat
de CHIFFONS, OS et MÉTAUX
Se recommande à ses clients et au public en général. 14875-3
LEDUC,
rue des Granges 9, au sous-sol.

RELIURE Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.
E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 9347-36

Aérothérapie
Air comprimé, Air raréfié.

Traitement souverain contre l'insuffisance respiratoire, oppression, asthme nerveux et bronchique, bronchite chronique, épanchements pleurétiques. 13715-4*
Docteur ALBRECHT, Neuchâtel.

Magasin de
Denrées coloniales, Epicerie, Vins, Liqueurs
etc., etc.
5, rue du Premier Mars 5

J'annonce à ma bonne clientèle et à l'honorable public que j'ai remis mon magasin à M. **Camille QUÉBATTE** et en les remerciant de la confiance qu'ils m'ont accordée, je les prie de bien vouloir la continuer à mon successeur.

La Chaux-de-Fonds, le 12 novembre 1894. **J. HUMBERT.**

Me référant à l'annonce ci-dessus, je me recommande au mieux à la clientèle de mon prédécesseur, à mes amis et au public en général, les assurant qu'ils trouveront constamment dans mon magasin de bonnes marchandises à des prix très modérés et qu'un service actif et cordial justifiera la confiance que je sollicite de leur part.

14701-2 **Camille QUÉBATTE.**

CHAPELLERIE
Jules Murbach
3, Rue Fritz Courvoisier 3.
CRAVATES, CASQUETTES
Grand choix de CHAPEAUX de feutre en tous genres est arrivé. Prix défiant toute concurrence. 12216-1
Se recommande.

Banque d'assurance mutuelle sur la vie
de Gotha

Plus ancien et plus grand établissement d'assurances sur la vie de l'Allemagne. — Les soussignés s'empresseront de donner tous les renseignements désirables. 14388-14

Représentant à Bâle : Wilhelm Bufleb, 122, Mullerweg 122.
Agent à la Chaux-de-Fonds : G. SCHEURER, rue de la Demoiselle 136.

TOURBE

L'administration du chemin-de-fer Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds avise le public qu'elle est en mesure de livrer:

trois mille (3000) bauches d'excellente tourbe

qui sera rendue dans les meilleures conditions, à la Chaux-de-Fonds, au domicile des acheteurs, pour le prix de:

Fr. 16.— la bauche de trois mètres cubes, payable comptant.

Pour les livraisons déjà faites, les règlements s'effectueront sur le susdit prix.

M. **O. Prêtre, marchand de combustibles** (Chantier au Boulevard de la Gare et Magasin rue Neuve 16a, **auquel les commandes devront être faites, est chargé de la vente et de la livraison à domicile.**

Porteurs sur demande. ***TÉLÉPHONE***

Les livraisons par bauche pourront être échelonnées suivant les convenances des clients. 7156-7

Nouveauté !
Indispensable pour tous.
Timbres caoutchouc
servant à marquer le linge, le papier à lettres, les enveloppes, etc., etc.
Ces timbres remplacent **avantageusement les CHABLONS.**

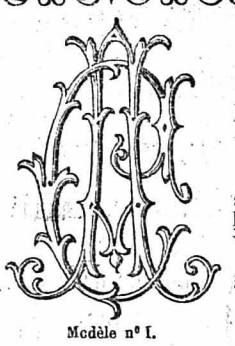
Modèle n° I.

Nouveauté !
Indispensable pour tous.
Timbres caoutchouc
servant à marquer le linge, le papier à lettres, les enveloppes, etc., etc.
Ces timbres remplacent **avantageusement les CHABLONS.**

MONOGRAMMES
Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds :
Librairie et Papeterie
A. COURVOISIER
1, Place du Marché 1.
BOITES A TAMPON & ENCRES
pour les dits timbres.

Modèle n° II.

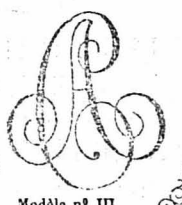
Modèle n° III.

ROBES et 14577
CONFECTIONS
Mlles Parel & Cosandier
ont l'honneur d'annoncer aux dames de la localité qu'elles viennent d'ouvrir un **ATELIER de COUTURE**
11, Place de l'Hôtel-de-Ville 11
Travail élégant et soigné
PRIX MODÉRÉS

Pension. Dans une honnête famille du Val-de-Ruz, on désire prendre en pension un ou deux enfants ou à défaut un ou deux vieillards. Ecoles secondaires dans le village. Bonnes références à disposition. 14527
S'adresser au bureau de l'Impartial.

EMPRUNT
On demande à emprunter
20,000 francs
contre bonnes garanties et bénéfices. — Adresser les offres sous **F. P.,** au bureau de l'Impartial. 13763

Tailleuse. Une bonne tailleuse se recommande pour tout ce qui concerne sa profession soit en journées ou à la maison. On se charge aussi de faire les raccommodages et les habits de petits garçons. — S'adresser chez M. Varmbrodt, rue de la Demoiselle 124, au rez-de-chaussée. 14590

Changement de domicile
L'atelier et le domicile de
J. Duchêne
Emailleur-Nielleur
sont transférés 14202
13 — RUE D. JEANRICHARD — 13
maison de la Banque fédérale.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le domicile de Mlle **Marie BOURQUIN, tailleuse,** anciennement rue du Premier Mars 11 a, est transféré
RUE DE LA DEMOISELLE 18,
au 1er étage. Elle se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. 14584

Le domicile de 14579
M. P.-ALCIDE PELLATON
est transféré
94, Rue de la Demoiselle 94.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le Comptoir AUBERT FILS
est transféré 14576
39, Rue de la Paix 39.

Qui achèterait une belle **collection de timbres-poste.** A la même adresse, à vendre à très bon compte un laminoir à passées de lunettes et carrures. 14042
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une grande et bonne 14090
Cisaille circulaire
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Fabrique de
SPIRAUX
J.-A. Courvoisier
14a, RUE DE LA DEMOISELLE 14a
La Chaux-de-Fonds

Dépôts de ses Spiraux :
Locle, M. Albert Boss, fabricant d'horlogerie, rue du Temple 276.
Fleurier, Mme Vve P. Sandoz.
Colombier, M. Ch. Robert, fabrique d'horlogerie.
St-Imier, M. Elie Evard, Gde Rue 6.
Porrentruy, M. Oscar Pellaton, fabricant d'horlogerie. 14474

Commanditaire. On demande un commanditaire. Affaire sérieuse. 14206-8
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un remonteur bien au courant des petites et grandes pièces ancre, désirerait entreprendre, d'une maison sérieuse, 4 à 5 cartons par semaine. Ouvrage consciencieux. — S'adresser chez M. A. Boichat, rue Léopold Robert 16. 14968-3

Journalière. Une jeune personne forte et robuste, disponible de suite, cherche des journées, soit pour laver, écurer ou faire des ménages. — S'ad. rue du Manège 17, au 3me étage, à droite, ou à l'Epicerie, qui renseignera. 14962-3

Assujettie. Une assujettie **finisseuse** de boîtes or ayant l'habitude du léger cherche de suite une place. — S'adresser rue de la Ronde 28, au 2me étage, à gauche. 14955-3

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes argent cherche à se placer de suite. A la même adresse, une jeune dame se recommande pour des ménages. — S'adresser chez Mme Herzig, rue de Gibraltar 1. 14974-3

Commis. Jeune homme sérieux, actif et intelligent, cherche place de commis ou comptable. Références et garanties de 1er ordre. 14802-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme de 18 ans, sachant l'allemand et le français, ayant déjà fait 2 ½ ans d'apprentissage dans une maison de denrées coloniales, cherche une place analogue où il pourrait se perfectionner. 14818-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Repasseuse. Une jeune fille ayant fait un bon apprentissage de repasseuse en linge, cherche une place comme ouvrière ou pour aller en journées. — S'adresser au Café du Progrès. 14821-2

Assujetti. Jeune homme fort et robuste demande une place de suite comme assujetti **dégrossisseur.** — S'ad. rue du Progrès 8, au 2me étage. 14842-2

Jeune fille très convenable, connaissant la couture, demande à entrer chez une bonne **tailleuse,** de préférence à la Chaux-de-Fonds ou à Bienne. Bon traitement préféré à de forts gages. — Offres sous **H. M. 14672,** au bureau de l'Impartial. 14672-1

Jeune homme de la Suisse allemande, ayant de ***bonnes notions de la langue française,*** **cherche place comme garçon de magasin, de café, ou autre occupation pour être nourri et logé.** 14707-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. Une bonne ouvrière polisseuse et aviveuse de boîtes et cuvettes or, argent et métal, demande de l'ouvrage à la maison; ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Grenier 26, au 2me étage, à gauche. 14714-1

Un jeune homme marié, âgé de 26 ans, sachant l'allemand et le français, cherche de suite une place comme homme de peine ou employé dans un magasin Sérieuses références à disposition. 14711-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Femme de chambre. Une jeune fille ayant fait un bon apprentissage de repasseuse en linge, cherche une place comme femme de chambre. — S'adresser chez M. Siegrist, rue de la Ronde 19. 14657-1

Servante. Une personne d'âge mûr, sachant bien cuire et au courant de tous les travaux d'un ménage, cherche une place de suite. — S'adresser Place d'Armes 14a, au 3me étage. 14667-1

Ressorts. Deux adoucisseurs habiles ainsi qu'un APPRENTI sont demandés. — S'adresser à l'atelier Jules Etienne, rue du Progrès 103a. 14969-3

Pivoteurs. On demande six pivoteurs ancre. — S'adresser à M. Zélim Calame, rue de l'Industrie 26 14952-3

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse de boîtes or, une **assujettie** et une **apprentie** entièrement si on le désire. — S'adresser chez Mme Spætig, rue de la Serre 27, au 3me étage. 14953-3

Graveur. *On demande un ouvrier graveur d'ornements.*— S'adresser à l'atelier Worpe et Kunze, rue du Parc n° 77. 14954-3

Secrets. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de secrets argent. — S'adresser chez M. Benoit Andrès, à **Sonvillier.** 14973-3

Commis. On demande de suite un commis sachant l'allemand. 14977-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Démonteur. Un ouvrier à la journée est demandé dans un comptoir pour déboîter et démonter. 14975-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Régleuse. On demande une bonna régleuse sachant bien cintrer au huit-chiffres. 14982-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Sertissages. On donnerait des sertissages à domicile, à un bon et fidèle sertisseur. — S'adresser rue du Grenier 30, au 2me étage, à gauche. 14983-3

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière et une **apprentie** polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Progrès 53. 14980-3

Jeune fille. On demande une jeune fillle pour aider dans un atelier. — S'adresser rue de l'Envers 20, au 1er étage. 14976-3

Jeune fille. On demande une jeune fille de toute moralité pour s'aider au ménage. — S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée, à droite. 14978-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. 14979-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune homme. On demande pour un bureau de la place, un jeune homme allemand écrivant très rapidement. — S'adresser sous chiffres **L. A. 14981,** au bureau de l'Impartial. 14981-3

Servante. On demande de suite une servante pour faire un ménage.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14951-3

Servante. On demande de suite une bonne servante connaissant les travaux du ménage. 14949-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande pour décembre une servante propre, active et sachant cuisiner. Moralité exigée. — S'adresser à Mme G. Perrenoud, **rue Jaquet Droz 45.** 14995-6

Emailleur. Un bon émailleur est demandé de suite. Ouvrage aux pièces, bien rétribué. — S'adresser chez M. Paul Chopard, aux **Geneveys-sur-Coffrane.** 14817-2

Assujettie. On demande une assujettie **régleuse** ou à défaut une jeune ouvrière. Entrée immédiate. 14819-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de fonds argent. Ouvrage suivi. Entrée dans la quinzaine. — S'adresser à l'atelier P. JeanRichard, rue du Nord 155. 14823-2

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur. 14840-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une jeune fille de bonne commande pour s'aider à la cuisine. 14820-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une jeune fille de toute moralité, propre et active, dans un petit ménage de 3 personnes. — S'adresser rue de la Balance 3, au 1er étage. 14814-2

Finisseuse. On demande une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or, ainsi qu'une ouvrière **polisseuse** sachant travailler sur le léger. 14831-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme comme commissionnaire. — S'adresser à la Fabrique Augsburger, rue du Doubs n° 83. 14832-2

Polisseuse. On demande de suite ou dans la quinzaine, une ouvrière et une **apprentie** polisseuses de cuvettes or et métal. — S'adresser rue du Four 4. 14852-2

Echappements. On demande de suite deux bons **acheveurs** pour genre Roskopf; l'on donnerait la chambre et la pension. Ouvrage suivi. — S'adresser rue des Fleurs 20, au 2me étage. 14815-2

Pivoteur. On demande un bon pivoteur pour petites et grandes pièces ancre. 14841-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Vis. On demande une bonne faiseuse de vis sachant bien sa partie, pour entrer de suite à la Fabrique Veuve Ch.-Léon Schmid & Co. 14816-1

Remonteur. Dans un comptoir de la localité, on demande un ouvrier pour remonter et faire la mise en boîtes.
On donnerait également de l'occupation à domicile, à un bon **remonteur** de quantièmes après dorure. 14670-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. ***On demande pour le 1er décembre, une bonne cuisinière connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adr. chez M. Eugène Wille, rue de l'Envers 28.*** 14664-1

Fille. On demande une fille pour aider au ménage. — S'adresser à M. Fallet, place Jaquet-Droz. 14658-1

Apprenties. On demande plusieurs jeunes filles pour leur apprendre une partie aux ébauches. Rétribution immédiate. 14668-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Assujettie. On demande une assujettie et deux **apprenties tailleuses,** âgées d'au moins 15 ans. — S'ad. chez Mme Calame-Bauer, rue de la Serre n° 49. 14669-1

Servante. On demande de suite une brave fille aimant les enfants et sachant faire la cuisine. — S'adresser rue Neuve 16 ou rue de la Demoiselle 58. 14671-1

Aviveuses. On demande 2 bonnes aviveuses à l'atelier **Méroz et Cie.** Entrée immédiate, bonne rétribution. 14696-1

Doreuse. On demande une bonne ouvrière doreuse; bon gage, — S'adresser rue du Progrès 89 a, au rez-de-chaussée. 14698-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie **couturière** pour coudre les gilets, pantalons et habillements de garçons. — S'adresser rue de la Serre n° 59, au rez-de-chaussée. 14704-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme; on lui apprendrait à travailler à l'établi.
S'adresser rue St-Pierre 12, au troisième étage. 14705-1

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes or sachant finir le léger, pour faire quelques heures. — S'adresser rue du Parc 35 au 2me étage. 14697-1

Servantes. On demande plusieurs bonnes servantes, cuisinières, filles de cuisine, sommelières, bonnes d'enfants *et des filles pour aider au ménage.* — S'adresser rue Daniel JeanRichard 11, au 2me étage. 14715-1

Deux décotteurs connaissant ancre et cylindre peuvent entrer de suite **Fabrique du Rocher, Neuchâtel.** Certificats exigés. 14699-1

Assujetti. On demande de suite un assujetti ou à défaut un ouvrier **repasseur;** il aurait l'occasion d'apprendre les emboîtages. — S'adresser rue du Progrès 3, au 2me étage. 14712-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille, libérée des écoles, pour faire les commissions et s'aider au ménage. — S'adresser rue du Stand 17, au 1er étage. 14713-1

Appartements. A louer de suite un **pignon** composé de 2 chambres, cuisine et dépendances. On pourrait aussi en faire un atelier.
Pour St-Georges 1895, un **appartement** au 2me étage, de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Parc 70, à la boulangerie Ch. Nuding.
A la même adresse, à louer un **magasin** pour le printemps. 14967-3

A louer de suite ou pour un temps à déterminer, à la rue de la Demoiselle 115, un bel **appartement** de 2 pièces, cuisine, corridor et dépendances, au 1er étage et au soleil. — S'adresser à M. Ch. Tissot-Humbert, gérant d'immeubles, rue du Premier-Mars 12. 14970-6

Pignons. A louer de suite deux beaux *pignons, un de deux et l'autre* de 3 pièces, cuisine et dépendances, rue Daniel-JeanRichard 46.
Même maison, pour St-Georges 1895, un **appartement** de 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser Hôtel de la Gare, au 3me étage, à droite. 14990-3

Cave. A louer pour St-Georges 1895, une belle et grande cave située à proximité de la Gare. 14985-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, indépendante et bien exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 2me étage, à droite. 14989-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. — S'adresser Place d'Armes 10 b, au 2me étage, à gauche. 14988-3

Chambres. A louer de suite deux chambres meublées. — S'adresser chez M. Fritz Wenger, rue de la Place d'Armes 20. 14987-3

Chambre. A louer, à un monsieur solvable, une chambre meublée avec pension si on le désire. 14984-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A remettre près de la Gare à un monsieur, une chambre meublée, au soleil et indépendante. — S'adresser rue du Parc 78, au 3me etage. 14986-3

Pour le 23 Avril 1895, à louer au 1er étage, un appartement de 3 chambres, corridor avec fenêtre, cuisine et dépendances. — S'adr. rue des Terreaux 9, au 2me étage, à gauche. 14385-9

Joli logement de 3 pièces, alcôve, corridor, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée, est à remettre de suite ou pour plus tard. — S'adresser rue de la Promenade 7, au rez-de-chaussée, à droite. 14710-4

A louer pour St-Georges 1895, à des personnes d'ordre, au deuxième étage de la maison n° 14, rue St-Pierre, un **logement** de trois chambres, corridor fermé et dépendances. — S'adresser au 3me étage de la même maison. 14538-3

Pour St-Georges 1895 à louer rue du Premier-Mars 11, l'**appartement** du second étage composé de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à Mme Reinbold, rue du Progrès 32, ou à M. A. Challandes, rue du Parc 58. 14653-3*

A louer de suite, en face de la **Gare,** situation exceptionnelle, le 3me étage rue Léopold Robert 62, comprenant 7 pièces, 2 bouts de corridor, 2 cuisines et dépendances, **susceptible** d'être partagé. **Prix avantageux.** — S'adresser à M. J. Billon-Calame, rue Fritz Courvoisier 10. 14332-3

Logement. Pour cas imprévu, à remettre de suite un petit logement de deux pièces, au soleil levant, avec corridor et alcôve.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14847-2

Appartement. Dans une maison d'ordre et au soleil, un bel appartement de trois pièces et dépendances, est à remettre pour St-Georges 1895.
S'adresser à M. Louis Droz, rue du Stand 10. 14848-2

Cave a louer de suite, aménagée pour marchand de vin, 60 mètres carrés sur 4 mètres de hauteur. — S'adresser chez M. Alfred Schwab, rue Léopold Robert 58a, et rue de la Serre 61, au premier étage. 14849-2

Logement moderne de 4 pièces et dépendances, à louer pour St-Georges ou d2 suite. Belle situation. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au 1er étage. 14615-2

Chambre. A louer une belle et grande chambre à 2 fenêtres, exposée au soleil et indépendante, très bien meublée, à un monsieur soigneux. — S'adresser rue du Versoix 11, au magasin. 14769-5

Chambre. A louer une chambre meublée pour un monsieur. — S'adresser rue du Parc 82, au premier étage. 14843-2

Chambre. A louer pour la fin du mois une belle chambre meublée et indépendante, située au centre du village.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14844-2

Chambre. Jolie chambre meublée à louer à un monsieur ou demoiselle travaillant dehors.
S'adresser rue du Parc 21, au deuxième étage. 14845-2

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante, meublée, et au soleil, pour une dame ou une demoiselle.
S'adresser rue du Temple allemand 73, au second étage. 14846-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au deuxième étage. à gauche. 14850-2

Chambre. A louer une chambre. Prix, **6 fr.** par mois. 14803-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs, une belle chambre bien meublée et chauffée. — S'adresser rue de la Demoiselle 102, au 2me étage, à gauche. 14833-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, au soleil levant. — S'adresser chez Mme Rihs, rue du Premier Mars 15. 14834-2

A louer de suite ou pour St-Georges 1895, un bel APPARTEMENT moderne de 5 pièees avec jouissance d'un *jardin.*

Atelier avec bureau, sont aussi à louer à la même adresse. 14684-3*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logements. **Pour St-Martin 1895, à remettre plusieurs magnifiques logements bien exposés au soleil, de 3 et 4 pièces; deux pourraient être loués de suite. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135.** 14560-7*

Pour St-Georges 1895, à louer un 1er étage de 4 pièces, cuisine, corridor, grande cave à casiers, etc., rue du Grenier 18. — S'adr. à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 14676-1

Appartement. Pour cause imprévue, à louer pour St-Georges 1895, un bel appartement de 5 pièces, corridor, cuisine et dépendances; le tout situé au soleil. Eau et gaz, lessiverie et grande cour. 14677-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer au plus vite, un *logement de 2 chambres,* cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 13, au rez-de-chaussée. 14678-1

Pignon. A louer, dès la fin novembre, un joli petit pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé et avec jardin. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 14680-1

Logement. **A louer pour le 23 avril 1895 et pour cas imprévu un appartement situé au soleil, composé de 3 chambres à 2 fenêtres, 2 alcôves, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Droz-Paratte, rue Neuve 2, au troisième étage.** 11709-1

Chambre. A louer une belle chambre à deux fenêtres, non meublée, exposée au soleil, située dans le bâtiment de l'Hôtel Central. — S'adresser rue Léopold-Robert 56, au 3me étage, à gauche. 14770-1

Logement. A louer pour St-Georges 1895, un logement de 3 pièces, au soleil levant. Prix **32 fr.** par mois. — S'adresser rue du Puits 9, au pignon. 14685-1

Chambre. A louer de suite une chambre à 2 fenêtres et indépendante, non meublée. — S'adresser rue Neuve 9, au 2me étage, à droite. 14706-1

Logement. A louer pour St-Georges 1895, un beau logement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser chez M. A. Cosandier, rue de la Charrière 5a. 14687-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1895 rue de Gibraltar 5, au 2me étage, un joli logement bien exposé au soleil, de 2 pièces, cuisine et dépendaces avec ou sans atelier au pignon au gré du preneur. — S'adresser à M. A. Spühler-Grosjean, rue de la Demoiselle 29, au 2me étage. 14689-1

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée, à deux fenêtres, au soleil levant, à des messieurs ou demoiselles de moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 94, au troisième étage à droite. 14708-1

Chambre. A louer une chambre non meublée avec part à la cuisine. S'adresser à *M. Moser, tailleur,* rue de la Boucherie 18. 14716-1

On offre **la couche** et **la pension** à un homme de moralité. — S'adresser rue du Temple-Allemand 71, à la Charcuterie. 14688-1

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue des Fleurs 11, au 3me étage, à droite. 14686-1

Chambre. A louer de suite, à deux messieurs, une chambre meublée. — S'adresser rue du Nord 127, au rez-de-chaussée. 14683-1
A la même adresse, à vendre faute d'emploi, un tour lapidaire pour les vis.

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil levant et située près de l'Hôtel-des-Postes.
A la même adresse, à vendre une tunique de cadet peu usagée, avec ceinturon. — S'adresser à Mme Bolle, rue de la Serre 32, au rez-de-chaussée, à droite. 14682-1

On demande à louer à un rez-de-chaussée ou un premier étage un grand APPARTEMENT de 5 ou 6 pièces ou deux de 3 pièces pouvant être transformés. 14958-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une jeune fille de toute moralité cherche à louer une **chambre** *meublée dans une famille honorable,* demeurant si possible près de la place du Marché. — S'adresser sous initiales **A. Y.** au bureau de l'Impartial. 14835-2

Servante. On demande de suite une jeune fille recommandée pour faire un petit ménage. 14783-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.
A la même adresse, on achèterait d'occasion, mais en bon état, trois roues en fer et trois tours de polisseuse de boîtes.

On demande à acheter un ÉTABLI portatif. — Adresser les offres sous initiales **B. J. 14963,** au bureau de l'Impartial. 14963-2

On demande à acheter un pupitre plat à 2 places, ainsi qu'une balance pour l'or. — S'adresser au comptoir, rue Jaquet-Droz 47. 14993-3

On demande à acheter un **balancier** à estamper. — S'adresser rue du Puits 29, au second étage, à gauche. 15837-2

On demande à acheter d'occasion un petit **fourneau** en fer pour atelier.
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 14539-1

A vendre un tour à guillocher ayant ligne droite. — S'adresser à l'Epicerie Zubliss, Ecluse, **Neuchâtel.** 14991-2

A vendre *un fourneau de repasseuse* avec les fers pour repasser à neuf, ayant très peu servi, ainsi qu'une superbe couverture de lit tricotée à la main. 14992-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une poussette, plus une grande de corde pour tonnelier. — S'adresser rue du Temple Allemand 21, au 2me étage. 14957-3

A vendre **un accordéon** à trois rangées.— S'adresser Place d'Armes 20, au rez-de-chaussée, à gauche. 14956-3

OCCASION A vendre un magnifique buffet de service en noyer poli, un secrétaire, lavabos, commode, lits complets et literie, buffets à une et deux portes (en bois dur et en sapin), tables carrées et rondes pliantes, tables de nuit et à ouvrage, lits d'enfant garnis, en noyer et en fer, régulateurs, joli bureau à trois corps, rideaux, chaises et tabourets, bois de lit en noyer et en sapin, canapés bon crin, tableaux, glaces, casier à lettres, un potager à gaz et un dit à pétrole, une veilleuse, de la batterie de cuisine, une marmite à vapeur, lampe à suspension. A liquider quelques montres et des habillements pour hommes et femmes. **Achat, échange et vente de meubles neufs et usagés d'occasion.** — S'adresser à M. **S. PICARD, rue du Grenier 3,** au second étage. 14551-10

A vendre un **coffre-fort** tout neuf, de fabrication supérieure. au prix de 320 fr.; plus huit **fourneaux** en tôle tous neufs, diamètre 54 cm, qui faute d'emploi seront vendus à très bas prix. — S'adresser rue de la Paix 15 au rez-de-chaussée. 14838-5

A vendre une banque de comptoir ou magasin en bon état, longue de 2 mètres et avec 25 tiroirs de diverses grandeurs. — S'adresser chez M. J. **Berchtold,** tourneur, rue du Parc 7. 14912-2

A vendre un bon lapidaire avec tour à polir, le tout presque neuf et serait cédé à bas prix. A la même adresse, à remettre une CHAMBRE non meublée. — S'adresser rue du Nord 155, au 2me étage, à droite. 14824-2

A vendre un bon **tour lapidaire** aux débris. avec établis et outils accessoires. 14836-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à des prix fabuleusement bas 2 lits complets, plusieurs duvets et matelas de bon crin et crin d'Afrique, un secrétaire noyer massif, un canapé. buffets à une et deux portes, tables rondes, carrées et de nuit, chaises rembourrées, de jonc et d'enfant, Un joli potager, plusieurs glaces et tableaux. Achat, échange et vente de meubles neufs et usagés. — S'adresser à Mme Moch, rue Jaquet Droz 12. 14839-2

A vendre des jeunes **canaris** et des cages. — S'adresser rue du Marché 1, au 3me étage 14853-2

A vendre à un prix très raisonnable une **machine à coudre** système Singer, très peu usagée. — S'ad. rue de la Paix 71, au rez-de-chaussée. 14903-3

A vendre une grande quantité de **Chardonnerets** au prix de **fr. 1»75** pièce, au choix, ainsi que d'autres oiseaux de campagne.
S'adresser rue du Parc 85, au second étage, à gauche. 14922-3

A vendre un magnifique **traineau** à quatre places, à un ou deux chevaux. — S'adresser à M. Ch.-E. Béguelin, rue de la Paix 19. 14923-3

A vendre un **âne** âgé de 4 ans, avec son harnais, un char de laitier (à ressorts, essieux de fer) et une glisse neuve, le tout en bon état. — S'adresser chez M. Paul Meuri, aux Bulles 36. 14725-2

Fourneau. A vendre un grand fourneau en tôle garnie, avec cloche. Prix très avantageux. 13104-16*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre **plusieurs habits très bien conservés, entre autres trois pardessus pour jeunes gens de 20 ans, pantalons, jaquettes.** S'adr. au bureau de l'Impartial. 11698-27*

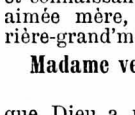

A vendre trois jeunes chiens de garde, grosse race. — S'adresser chez M. Jacob Berger, Combe des Enfers 410, **Locle.** 14691-1

A vendre un bon tour à guillocher circulaire avec excentrique, à bon compte; il n'a servi que pour l'or. 14692-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Perdu. Une jeune fille a perdu dimanche dans la matinée, un **portemonnaie** contenant 5 fr. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 14964-3

Un jeune **chien** de haute taille, jaune et blanc, long poil, s'est égaré. — Prière à la personne qui en a pris soin, de bien vouloir le ramener à la Chaux-de-Fonds, rue de la Place d'Armes 14, contre récompense. 14854-1

Un parapluie de dame a été oublié à la *Boulangerie viennoise.* — Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion. 14965-3

Ne pleurez pas sur moi, mes frères,
Soyez heureux de mon départ,
Loin du péché, loin des misères,
Je vais saisir la bonne part.

Monsieur et Madame Paul Jeanneret et leurs enfants en Amérique, Monsieur et Madame Georges Jeanneret et leurs enfants en Amérique, Monsieur et Madame Gérold Jeanneret et leurs enfants à la Chaux-de-Fonds, Madame veuve Perrenod-Jeanneret et ses enfants à Besançon, Monsieur Oscar Jacot-Jeanneret et ses enfants en Amérique, Madame veuve Adrienne Jeanneret et ses enfants en Amérique, Madame et Monsieur Ferdinand Jeannot et leurs enfants au Locle, Madame veuve Bigot-Du Maine et ses enfants à Paris, ainsi que les familles Jeanneret, Thiébaud, Ducommun, Pétremand, Matthey, Evard et Beaujon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée mère, grand'mère, belle-mère, arrière-grand'mère, sœur, tante et parente

Madame veuve Henriette JEANNERET
née Thiébaud

que Dieu a rappelée à Lui dans 77me année, Dimanche 18 Novembre, après une courte maladie.
Les Bressels, le 18 Novembre 1894.
L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **mardi 20** courant, à 1 h. après midi, aux EPLATURES. Départ à midi et quart,
Domicil mortuaire : Les Bressels. H-7416-C
Les dames suivent.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14997-1

J'ai patiemment attendu l'Eternel
et il s'est tourné vers moi et il a ouï
mon cri *Psaume XL. v 2.*

Messieurs Jules et Edmond Brandt, à Neuveville, Madame et monsieur Vuagneux-Fonjallaz et leurs enfants, à Auvernier, Monsieur et Madame Paul Brandt et leurs enfants, à la Chaux-d'Ahel, Madame et Monsieur Paul Huguenin-Brandt et leurs enfants, à Genève, Madame Alida Brandt et sa fille, à Annemasse, ainsi que les familles Brandt, Gueisbühler et Grether, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lina BRANDT née Fonjallaz

leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a retirée à Lui, samedi, à 7 heures du soir, à l'âge de 48 ans, après une longue et pénible maladie.
Neuveville, le 19 Novembre 1894.
L'ensevelissement aura lieu **mardi 20** courant, à 1 heure après midi, à NEUVEVILLE.
On ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14996-2

Jésus lui dit: Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. *Jean XI, 25.*

Madame veuve Pellaton et ses enfants, Madame et Monsieur Auguste Thiébaud, Mademoiselle Cécile Montandon, Mademoiselle Pauline Montandon ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances le décès de leur bien-aimée sœur, tante et parente

Mademoiselle Bertha MONTANDON

enlevée à leur affection Dimanche 18 Novembre, à 5 heures du soir, après une longue et bien pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 19 Novembre 1894.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **mercredi 21** courant, à 1 heure après midi. 14959-1
Domicile mortuaire : **Rue de la Demoiselle 37.**
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.